

JOURNALISTES DU SECTEUR PUBLIC

La nouvelle grille entrera en vigueur en janvier prochain

P. 5



GRÈVE DE TROIS JOURS DES PARAMÉDICAUX À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Vers la paralysie des hôpitaux

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1755 | Lundi 24 Décembre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2013

Cadamuro :
"Il m'est impossible de rater ce rendez-vous continental" P. 17

Rapt d'enfants : BASTA !

50.000 enfants maltraités,
10.000 violés, 350.000
travaillant au noir,
20.000 livrés à
eux-mêmes et
15.000 présentés devant
les tribunaux pour divers
délits, ces chiffres
effrayants représentent
25 % des enfants
algériens. En dépit des
SOS lancés par les
médias, notamment la
presse écrite, ce
phénomène de la
violence touchant
l'enfance connaît une
hausse vertigineuse...

P. 5



RUES, BOUTIQUES, MAISONS, SOCIÉTÉS,
BANQUES...

Fièvre des caméras de télésurveillance à Alger

P. 4

APRÈS LA DÉCLARATION DE PARTENARIAT MNLA-ANÇAR EDDINE

Le début de la fin de la crise au Mali ?

P. 6

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

Le rythme de l'inflation en hausse

P. 5



25

millions de francs CFA sont offerts au Comité national de soutien aux Eléphants en prélude à leur participation à la CAN-2013.

125.000

Palestiniens vulnérables et Syriens déplacés, pris au piège des combats, sont concernés par le Programme alimentaire mondial.

49

personnes sont mortes de froid depuis le 1er décembre en Pologne où les températures sont récemment descendues à moins dix degrés avec des chutes de neige.

CAN 2013, 250 supporters des Verts pris en charge par Mobilis en Afrique du Sud

CAN 2013, 250 supporters des Verts pris en charge par Mobilis en Afrique du Sud. L'opérateur historique de la téléphonie mobile Mobilis a décidé de prendre en charge intégralement 250 supporters des Verts en Afrique du Sud, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations 2013, du 19 janvier au 10 février, a annoncé samedi son P-dg, Saâd Damma. Ces supporters seront sélectionnés parmi les clients grand public et corporate, les représentants de la presse nationale, les partenaires des points de vente Mobilis et ses zones de distribution. "Ils seront hébergés dans des hôtels quatre étoiles et bénéficieront d'une offre de roaming à un tarif avantageux", selon les précisions du P-dg. La prise en charge inclut également les prix des billets des matches des Fennecs et prévoit des visites touristiques organisées par des agences locales pour permettre aux supporters de découvrir le pays de Mandela lorsque



les Verts seront au repos. Mobilis a également acquis les droits de retransmission en direct de la "Premier league anglaise" en partenariat avec l'ENTV qui a commencé depuis le 20 octobre à en diffuser les rencontres.

Des mystiques fêtent au Mexique l'entrée dans une ère nouvelle

Le soleil s'est levé vendredi sur les ruines des anciennes cités mayas du sud du Mexique où des groupes de mystiques, de hippies et de touristes venus du monde entier s'étaient donnés rendez-vous pour célébrer le début d'une "ère nouvelle" et non la fin des temps attendue par certains. Le 21 décembre 2012 marquerait la fin du 13e baktun, une période d'environ 400 ans dans le calendrier maya, et pour beaucoup l'espoir de l'avènement d'un monde meilleur. "Ce n'est pas la fin du monde, c'est un réveil de la conscience, du bien, de l'amour et de la spiritualité", déclare, devant les ruines imposantes de Chichen Itza, Mary Lou Anderson, une consultante de 53 ans venue de Las Vegas. Au lever du jour, cinq touristes anglophones, tous vêtus de blancs, ont marché à travers la plaine vers la pyramide de Kukulkan, haute de 30 mètres. Arrivés devant le temple du dieu serpent à plumes, au cœur de Chichen Itza, ils ont tous levé les bras vers le ciel. Plus loin, un groupe méditait sur des tapis aux couleurs chatoyantes. Avant la date du 21 décembre, des prédictions apocalyptiques ont fleuri sur Internet : annonces de suicides de masse, de catastrophes naturelles, d'épidémies, d'une collision entre la Terre et un astéroïde. En Turquie, des milliers de personnes se sont retrouvées dans le village de Sirince, où quelques "élus" étaient censés échapper à l'Apocalypse. Le petit village de Bugarach, dans le sud-ouest de la France, devait également accueillir vendredi les candidats à un départ vers un autre monde, à bord de vaisseaux extraterrestres. Mais journalistes et policiers étaient bien plus nombreux que les "survivalistes". A New York, Buck Wolf, l'un des responsables du site d'information Huffington Post, a organisé jeudi soir une "Soirée fin du monde" à l'Hotel Chantelle de Manhattan. En Chine, les Nations unies ont dû diffuser sur Twitter un message démentant qu'elles mettaient en vente sur Internet des places sur une "arche" censée permettre d'échapper à la fin des temps.

Une volonté de réintégrer Abane Ramdane dans le patrimoine national



Le chercheur en histoire Khalfa Mammeri a salué, samedi à Alger, la volonté des autorités de vouloir réintégrer Abane Ramdane, l'une des principales figures de la

Révolution (1954-1962), dans le patrimoine national.

Le président de l'association Machaâl-Echahid, Mohamed Abbad, qui a coorganisé avec le quotidien El Moudjahid cette conférence sur Abane, à l'occasion du cinquantième de l'Indépendance et du 55^e anniversaire de la mort du chahid, a répondu que le forum était ouvert à tous les chercheurs dans le domaine de l'Histoire nationale. Dans sa communication, M. Mammeri, qui fait des recherches sur la guerre de Libération nationale, notamment sur Abane Ramdane, depuis 30 ans, a revisité le parcours du fils de Azzouza (Tizi-Ouzou), depuis sa sortie de prison en janvier 1955, insistant sur son engagement dans la Révolution quelques jours après sa libération. Pour le conférencier, Abane, ancien militant du Parti du peuple algérien (PPA), était un homme "exceptionnel", en ce sens qu'il était, à la fois, un intellectuel et un homme d'action qui avait "une haute conscience de ce que doit être la Révolution".

Il a eu le mérite d'avoir unifié tous les courants politiques derrière le Front de libération (FLN) pour l'indépendance de l'Algérie, d'avoir participé à la création des institutions de la Révolution algérienne, lors du Congrès de la Soummam et d'avoir imaginé une Algérie démocratique et sociale après la libération.

50 officiers de la Police judiciaire prêtent serment à la cour de Blida

Cinquante officiers de la 12^e promotion des officiers de la Police judiciaire ont prêté serment, samedi, à la cour de Blida, en présence de hauts cadres de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les éléments de cette promotion ont tous exercé, pour une longue période, en tant qu'inspecteurs au niveau de services opérationnels de la Police judiciaire de différentes sûretés de wilayas, de daïras et urbaines, ainsi que de brigades mobiles de la Police judiciaire, après avoir acquis une formation de base de 12 mois au sein des écoles de la Sûreté nationale, a-t-on précisé.

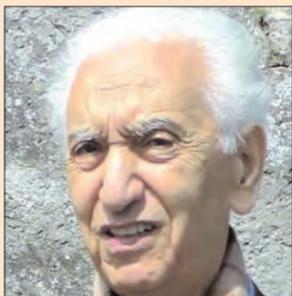
Pour accéder à ce rang d'officier judiciaire, les promus ont bénéficié, en outre, dernièrement, d'une session de formation de 45 jours à l'Institut national de la police de Saoula (Alger), sur des thèmes liés au code pénal, aux droits de l'Homme, aux procédures pénales, à la police scientifique, aux crimes attentant à la propriété intellectuelle et industrielle, au crime organisé et à la protection du patrimoine culturel national. Cette 12^e promotion des officiers judiciaires est destinée à renforcer différents services opérationnels de la Police judiciaire spécialisés dans les investi-

gations, et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a-t-on indiqué.



Elle illumine sa maison avec 65.000 ampoules pour le Nouvel An

Jan Stewart, d'Orange County en Californie, a décidé de frapper un grand coup en utilisant 65.000 ampoules. Des illuminations qui ne trouvent cependant pas l'approbation de tout le voisinage. Cette dame a certainement en tête le concours de la maison la plus décorée pour les fêtes de Noël. Sa demeure, illuminée par 65.000 ampoules, pourrait rivaliser avec les plus grands palaces et casinos de Las Vegas ! S'il est parfois agréable de se balader dans les rues à l'approche des fêtes de Noël pour contempler les maisons décorées et illuminées, il faut avouer que certaines personnes en font certainement un peu trop. Pour Jan Stewart, trop ne semble pas encore assez puisque l'année passée, elle avait déjà utilisé 54.000 ampoules. Mais, pour ces fêtes de fin d'année 2012, elle a voulu encore marquer le coup avec 11.000 ampoules de plus. Mais cet ajout est aussi dû à la disparition de son mari. Veuve, Jan Stewart a décidé d'honorer la mémoire de son défunt mari en créant des illuminations représentant son portrait. Ainsi, sur le toit de sa maison, on peut remarquer le visage de Larry Stewart. Contrôlées à l'aide d'un iPad, ces illuminations ne sont pourtant pas au goût de tout le monde. Interrogés au micro de KCAL 9 News, l'avis des voisins de Jan Stewart sont assez mitigés. Si pour les enfants, ces illuminations sont "géniales", pour d'autres elles sont "dérangeantes".

D
I
X
I
T

Hocine Aït Ahmed :

« Mes convictions et ma ferveur sont toujours aussi vivaces qu'aux premières heures de mes 70 ans de militantisme. Mais les cycles de la vie s'imposent à tous. Je dois ainsi vous dire que le moment est venu pour moi de passer le témoin et que je ne me présenterai pas à la présidence du parti pour le prochain exercice. Dans cette perspective, je vous confie dès à présent le soin de maintenir le cap, de préserver et de développer le FFS, dans la collégialité, conformément à l'éthique qui a toujours guidé nos actions. »

VIOLENCES À L'ENCONTRE DES ENFANTS

Nouvelle époque, nouveaux dangers

50.000 enfants maltraités, 10.000 violés, 350.000 travaillant au noir, 20.000 livrés à eux-mêmes et 15.000 présentés devant les tribunaux pour divers délits, ces chiffres effrayants représentent 25 % des enfants algériens. En dépit des SOS lancés par les médias, notamment la presse écrite, ce phénomène de la violence touchant l'enfance connaît une hausse vertigineuse...

PAR HOUDA BOUNAB

Sur les ondes de la Chaîne 3 l'invité de la rédaction, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), Mustapha Khiati, a déclaré qu'« il y a beaucoup de retard à rattraper en matière de protection des droits de l'enfant ». « L'Algérie a célébré le 50^e anniversaire de son indépendance et elle ne dispose toujours pas d'un code de l'enfance » a-t-il déploré. Répondant aux mesures pénales à prendre à la suite de l'enlèvement et meurtre, jeudi dernier, de la petite Chaïma, âgée de 8 ans, à Mahelma (Zeralda), M. Khiati n'a pas manqué de tirer la sonnette d'alarme sur les nombreux fléaux qui touchent cette frange vulnérable de la société. Il appelle à la mise en place d'un code de l'enfance. « Nous avons beaucoup de textes sur la protection des droits de l'enfant, qui sont malheureusement dispersés dans différents codes. Aujourd'hui on peine à avoir une idée globale sur ces codes qui sont en contradiction avec la Convention internationale ratifiée par l'Algérie », a regretté le président de la Forem. « Les textes présentés au niveau du Conseil des ministres n'ont pas vu le jour » a-t-il encore ajouté. Pour M. Khiati, il est urgent et nécessaire de mettre en place un code de l'enfance, qui regrouperait tous ces textes et qui permettrait le renouvellement des textes anciens.

« Le problème de l'enlèvement de Chaïma nous interpelle et ébranle les fondements de la société. C'est terrible pour une société conservatrice qui se dit protectrice de l'enfant. Mais malheureusement, aujourd'hui on se retrouve avec 36 cas de trop, chaque enlèvement d'enfant est une disparition de trop. » Le rapport de l'autopsie du corps de la petite Chaïma fait ressortir que la fillette est morte d'étouffement. « En tentant de l'empêcher de crier, le criminel l'aurait étouffée. Elle a été violentée mais aucun de ses organes n'a été prélevé » a confirmé, hier, le lieutenant-colonel Kerroud. On ne peut s'empêcher d'imaginer l'atroce calvaire vécu par l'enfant avant que la mort ne vienne enfin la délivrer. Selon les derniers rapports de l'enquête diligentée le criminel serait un voisin, actuellement en fuite et activement recherché.

On remarque sur des réseaux sociaux, tel Facebook le partage d'annonces sur le mur qui circulent et qui parlent de disparition d'untel, dans l'espoir de les reconnaître et dénoncer les kidnappeurs. Les Algériens gardent en mémoire l'image du petit Yacine Bouchelouh kidnappé devant la maison parentale à Bordj El-Kiffan à l'est d'Alger. En dépit des efforts de la police, l'affaire n'a pas encore été élucidée. La maman de Yacine est apparue deux fois dans *Tout est possible*, une émission télévisuelle traitant des personnes disparues, demandant aux ravisseurs de le libérer, ajoutant qu'elle accèderait à toutes leurs exigences. La famille a placardé des photos de l'enfant un peu partout à tra-



Une mobilisation générale de la société s'impose pour faire cesser les violences contre les enfants.

vers la ville dans l'espoir d'avoir un indice ou un appel qui leur redonnerait un petit espoir.

Le kidnapping, un phénomène qui interpelle toute la société

Reçu par la commission Bensalah, qui est chargée par le président de la République de mener les consultations politiques, le président de la Forem, ne semble pas être satisfait du calendrier des réformes. Selon lui, la priorité doit être accordée au règlement des problèmes de la jeunesse et de l'enfance en Algérie et non à la révision de la Constitution. « Les problèmes de l'éducation de la jeunesse, de la santé... sont pour nous prioritaires à la discussion sur la Constitution » a-t-il déclaré. Se voulant convaincant, le président de la Forem a expliqué « que plus on prend du retard dans la prise en charge de cette frange de la société plus les conséquences seront lourdes. Cette jeunesse qui n'est pas prise en charge et laissée à elle-même peut être un véritable détonateur » a-t-il averti. Le kidnapping est un problème qui interpelle toute la société. « Tout le monde est concerné, les services de sécurité, la société, les parents dont l'intervention est indispensable. Il faut agir à plusieurs niveaux, les services de sécurité ne peuvent pas agir seuls. Des mesures doivent être prises, on ne peut se permettre d'attendre des heures avant que le dispositif de recherche de l'enfant ne soit mis en place ». M. Khiati appuie ses propos par des études publiées dans les pays occidentaux « à l'étranger tout se joue dans les deux trois heures qui suivent l'enlèvement. C'est pour ça qu'ils mettent en branle le plan de recherche immédiate avec des photos, des barrages dans des périmètres qui augmentent au fur et à mesure en fonction du déroulement de l'enquête et des recherches. L'alerte est à tous les niveaux à travers les médias : TV, Radio, etc. Malheureusement on n'a pas vu ce type de d'agissements en Algérie ». Il a rappelé, dans ce contexte que c'est la famille du petit Yacine Bouchelouh, kidnappé devant la maison parentale à Bordj El-Kiffan, qui a pris elle-même l'initiative d'entamer des recherches, tout en faisant placarder des photos du petit disparu sur tous les murs. M. Khiati a relevé l'importance de réagir concrètement et rapidement en s'inspirant des méthodes qui sont déjà appliquées à l'étranger et qui ont prouvé leur efficacité.

Le voile se lève pudiquement sur le mal ravageur qu'est la pédophilie

2.000 cas d'agressions sexuelles se déroulent en milieu familial « zina alma-harem », ce sujet demeure malheureusement encore tabou jamais signalés par pudeur et pour sauvegarder des foyers au détriment de la santé morale et physique des petits martyrisés. En 2006 on avait enregistré 168 cas de pédophilie, le chiffre réel doit être

bien plus effrayant. 50.000 enfants maltraités, 10.000 violés, 350.000 travaillant de façon permanente et au noir, 20.000 livrés à eux-mêmes dans les rues et 15.000 présentés devant les tribunaux pour divers délits : ces chiffres alarmants représentent 25 % de la frange la plus fragile de la société, celle que l'on est tous censés protéger, à savoir nos enfants.

La peine de mort pour les violences contre l'enfant !

La peine de mort doit "être appliquée" dans les cas d'enlèvements, d'agressions sexuelles et d'assassinats d'enfants, « Nous

sommes parmi les gens qui disent qu'en cas d'enlèvements d'enfants suivis d'agressions sexuelles et d'assassinats, la peine de mort doit être rétablie, car dans ce genre de situations, c'est la société qui est ébranlée et ce sont ses fondements qui sont touchés » a affirmé M. Khiati qui redoute la récurrence. « Il faut une mobilisation et un renouvellement des moyens juridiques, il faut des structures juridiques adaptées pour la prise en charge des enfants victimes de maltraitance. Quelque part il y a défaillance, il existe très peu de centres spécialisées et le personnel n'est pas suffisamment formé pour ne pas dire pas formé du tout » a-t-il plaidé. Concernant les enfants ayant côtoyé le terrorisme et qui reproduisent cette violence le président de la Forem affirme s'être attendu à cela et qu'il a déjà mis en garde contre ce phénomène voilà bien des années.

La drogue, le nœud gordien

La drogue est étroitement liée au phénomène de la violence, explique M. Khiati « 20 à 25 % d'enfants scolarisés au niveau des CEM et lycées ont touché à la drogue. (...) Les bilans annuels donnent froid au dos : 100 t de kif, 130 kg de cocaïne... Les problèmes des enfants sont malheureusement répartis entre 15 ministères et il n'existe pas de coordination entre les compétences. Paradoxalement des investissements importants sont consentis dans plusieurs secteurs pour rendre heureux un enfant mais qui ne sont pas visibles sur le terrain ».

Aujourd'hui force est de regarder la réalité en face et prendre ce problème avec le sérieux qui s'impose. Il ne s'agit pas de l'aborder de façon circonstancielle, d'évoquer les problèmes de l'enfant uniquement le 20 Novembre ou le 1^{er} Juin, mais plutôt de mettre en place des structures adéquates pour les prendre en charge de façon permanente.

H. B.

SOUS LA PLUME

Rapt d'enfants, basta !

PAR SORAYA HAKIM

L'effroyable assassinat de la petite Chaïma à peine âgée de huit ans réveille les consciences d'une part et interpelle les autorités d'autre part. Le kidnapping d'enfants chez nous devient un phénomène presque banal et qui monte en puissance tant les coupables ne sont pas condamnés à la mesure de leur crime. D'abord dans la pratique, il serait temps de revoir la législation qui impose une attente de 48 heures avant que les services de police n'entament les recherches car en deux jours bien des choses peuvent se passer et surtout l'irréparable.

« Quand le professeur Khiati dit qu'il serait bon de rétablir la peine de mort dans les cas d'enlèvements, d'agressions sexuelles et d'assassinats de petits anges, disons oui haut et fort ! »

Pour un enfant en bas âge, il ne peut s'agir de fugue. Les rançons et le trafic d'organes sont essentiellement les principales causes qui malheureusement ont tendance à se généraliser. Cela est dû en partie à la quasi impunité dont bénéficient les auteurs. La société se trouve désarmée devant une législation qui accuse un retard particulièrement dans la protection de l'enfant. Mais il y a aussi la responsabilité des parents qui laissent leurs enfants jouer ou traîner dans la rue tardivement ou

encore qui reviennent seuls de l'école à la merci de prédateurs, désaxés et pervers. Chaque jour de nouvelles disparitions viennent allonger la liste des enfants violentés, tués qui rappellent la nécessité d'être vigilant. Mais les enfants sont aussi les victimes d'incestes ignobles ou encore les

butins de véreux pédophiles et la cyber-pédophilie s'est aussi frayé un chemin. Les sanctions doivent être dissuasives et quand le professeur Khiati dit qu'il serait bon de rétablir la peine de mort dans les cas d'enlèvements, d'agressions sexuelles et d'assassinats de petits anges, dis-

ons oui haut et fort, car comme le dit si bien le président de la Forem, chaque rapt d'enfant « est une disparition de trop ». La société civile doit se mobiliser. Trop de dangers guettent nos enfants et qu'on ne pense pas que cela n'arrive qu'aux autres. La disparition d'un enfant est un traumatisme pour les parents, un drame qui bouleverse toute une famille qui ne cesse de nourrir l'espoir de retrouver leur enfant vivant. Alors vigilance, encore vigilance et toujours vigilance.

S. H.

LE PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL FIN D'ANNÉE DÉVOILÉ PAR LA GENDARMERIE NATIONALE

Les villes, frontières et complexes touristiques sous haute surveillance

Chaque fin d'année, la sécurité devient une "mission" assez spécifique pour les éléments de la Gendarmerie nationale, car souvent les narcotrafiquants tentent de faire passer des tonnes de drogue, alors que les terroristes tentent, eux aussi, d'infiltrer et commettre des attentats criminels, cela sans parler du grand banditisme qui, lui aussi, trouve l'opportunité pour passer à l'acte. Raisons suffisantes ayant poussé les gendarmes de revoir leur plan et occuper le terrain avant que d'autres ne les remplacent.

PAR SOFIANE ABI

À l'occasion du nouvel an 2013, coïncidant avec les vacances scolaires, le commandement de la Gendarmerie nationale, a été contraint de renforcer son dispositif sécuritaire afin de mieux sécuriser les Algériens durant la fête de la fin d'année, notamment durant le réveillon. Dans un communiqué, datant d'hier, le commandement de la Gendarmerie nationale, a dévoilé, en détails, les points essentiels de son plan sécuritaire spécial "Réveillon". Selon le communiqué, quelques dizaines de milliers de gendarmes seront mobilisés pour cette circonstance. Le plan sécuritaire consiste surtout en un renforcement du dispositif sécuritaire, cela au niveau des frontières en particulier, mais également dans les zones



La Gendarmerie nationale affine son dispositif pour les fêtes de fin d'année.

les plus sensibles du pays, à savoir dans les complexes touristiques qui représentent le "noyau" de la criminalité durant la période de la fête de fin d'année. Le communiqué de la Gendarmerie nationale parle de renforcement dans les stations de voyageurs avec la multiplication des patrouilles mobiles des éléments de la Section de sécurité et d'intervention (SSI). Ajouter à cela, la Gendarmerie a décidé de multiplier les points de contrôle, en mobilisant autant d'éléments sur les routes nationales, surtout celle de l'autoroute Est-ouest qui représente la colonne vertébrale de la fréquence routière. Parlant de l'autoroute Est-ouest, le communiqué évoque un renforcement de taille de gendarmes au

niveau de cette importante infrastructure routière, car souvent des agressions à main armée, exécutées par des bandes de malfaiteurs, sont signalées. Afin de sécuriser les usagers, les gendarmes seront plus nombreux à surveiller cette route rapide, avec la mise en place de plusieurs pelotons d'autoroutes, équipés de motos de dernière génération, capables de mieux traquer les malfaiteurs. Ce n'est pas tout, la présence des gendarmes sera intensive même au niveau des stations de desserte des étudiants qui, comme à l'accoutumée, utilisent ces lieux pour regagner leurs domiciles. Et pour éviter toute mauvaise surprise, notamment d'éventuels enlèvements d'étudiantes, comme cela s'est produit avant, les gendarmes seront

présents avec des patrouilles mobiles, dans le but de mieux sécuriser le départ des étudiants. Par ailleurs, les menaces des criminels viennent de partout y compris des frontières du pays. C'est la raison pour laquelle, le commandement de la Gendarmerie nationale a été contraint de renforcer davantage son dispositif sécuritaire, en mobilisant autant de gardes-frontières (GGF). C'est le cas surtout du côté de l'Ouest là où le trafic de drogue a connu un record durant cette année, avec la saisie de plus de 140 tonnes de cannabis. Pour éviter d'autres tentatives d'infiltrations de kif durant le réveillon, surtout lorsqu'on sait que les narcotrafiquants agissent avec opportunisme, les GGF seront plus nombreux à sécuriser ce tracé frontalier. Du côté des frontières de l'est du pays, c'est plutôt le phénomène de la contrebande qui menace la stabilité et la sécurité du pays. Pour venir à bout, la Gendarmerie nationale a décidé, aussi, d'être plus présente en renforçant sa ceinture sécuritaire. Alors que du côté des frontières du Sud, la menace terroriste est plus grande et à prendre beaucoup plus au sérieux. Et pour mener à bien cette mission, le nombre des GGF a été revu à la hausse à l'occasion de la fête de fin d'année, car en face les menaces d'Aqmi et Mujao seront plus intenses et plus dangereuses. Avant de conclure le communiqué, la Gendarmerie nationale a rappelé les citoyens de la disponibilité du numéro vert le "10 55", une ligne verte mise à leur disposition au cas où ces derniers se retrouvent en difficulté ou font l'objet d'une agression de la part des malfaiteurs. S. A.

DANS LES RUES, BOUTIQUES, MAISONS, SOCIÉTÉS ET BANQUES

Fièvre des caméras de télésurveillance à Alger

C'est le "boom" des caméras de télésurveillance à Alger. Les sociétés privées qui proposent différentes gammes de caméras et autres systèmes de télésurveillance sont gâtées, car les chiffres d'affaires sont doublés durant cette année. La raison : les clients (particuliers et sociétés) sont attirés comme des mouches pour acquérir une caméra de télésurveillance. La cause : la montée de la criminalité a poussé les Algérois à chercher la "parade".

Dans les rues, boutiques, maisons et banques, les systèmes de surveillance sont installés partout. Selon une source proche de la wilaya d'Alger, plus de 8 000 caméras, entre celles implantées par les services de sécurité et d'autres installées par des sociétés privées et publiques sans oublier les propriétaires des boutiques et même les particuliers dans leurs maisons, sont déjà fonctionnelles. Surveiller ses biens et instaurer une meilleure sécurité, telles sont les raisons de ce grand intérêt des particuliers et des chefs d'entreprise pour ces équipements de télésurveillance. Même dans les coins les plus reculés de la capitale, des caméras sont implantées à l'image de la petite localité de Scala, sise dans la commune d'El Biar. Ici, quelques actes d'agressions et vols par effraction perpétrés durant les mois passés ciblant les locataires de cette localité ont poussé la plupart des commerçants à s'équiper de caméras de télésurveillance, pour contrer les malfaiteurs. Ce qui se passe à Scala est un échantillon de qui se passe dans d'autres quartiers algérois. Les cambriolages des maisons et magasins se sont accrus durant les onze derniers mois de l'année en cours, mais les arrestations des auteurs se sont accélérées aussi. Selon un chiffre officiel, quelques 6.543 affaires d'atteintes aux biens ont été traitées par les services de sécurité au niveau national

durant la même période. Ce qui nous donne, donc, une moyenne de 100 actes de vols par jour. Face à cette "folie" des vols, les banques privées et publiques, conscientes des menaces de cambriolage visant l'argent stocké dans les coffres-forts, se sont ruées pour s'équiper davantage d'équipements de surveillance. D'ailleurs, ce qui s'est passé récemment dans les bureaux de postes de Chebli (Blida), Bel-Abbés et Béjaia sont des signes révélateurs de ce qu'il pourrait avoir lieu dans l'avenir. En effet, plusieurs receveurs des postes précitées ont été interpellés par les gendarmes dans le cadre de détournements d'argent public. C'est la raison pour laquelle, les banques privées et publiques sont en train d'installer d'autres systèmes de surveillance à l'intérieur comme à l'extérieur pour éviter d'éventuelles tentatives de vols au sein de leurs institutions. Ainsi, le recours aux caméras et équipements de télésurveillance bat son plein. Chaque établissement financier s'est équipé de plusieurs appareils, à la sortie comme à l'entrée, mais également aux alentours. Un contrôle très strict est imposé.

Les boutiques et les supérettes d'Alger à l'heure des caméras

Lorsqu'il s'agit de sécuriser ses biens devant les menaces récurrentes des bandes de malfaiteurs, cela n'a pas de prix et la meilleure manière pour sauver son argent c'est bien entendu de recourir aux systèmes de télésurveillance, l'œil vigilant d'un propriétaire. Ainsi nous assistons, durant les derniers mois, à un boom sans précédent des installations de caméras de télésurveillance au niveau des boutiques et supérettes d'Alger. Ces systèmes de sécurité sont aujourd'hui très demandés par les commerçants. Ce nouveau phénomène est en train de s'étendre à plusieurs commerces de la capitale, générant

un pic sans précédent des ventes dans le marché des équipements de surveillance, où plusieurs dizaines de milliards de centimes sont en jeu. Face à cette nouvelle donne, plusieurs sociétés privées se sont installées à Alger afin de répondre à cette forte demande, pour un potentiel dépassant les 140.000 commerçants et plus de 2.500 entreprises, sans compter les milliers de particuliers que compte Alger. Si l'installation d'une caméra de surveillance ou tout autre équipement de sécurité prend généralement quelques heures seulement, le coût, lui, est très élevé. Un commerçant qui veut installer un système de surveillance très simple doit déboursier 48 000 dinars, selon les propos de quelques commerçants de Kouba, où le nombre de caméras déjà installées dans les boutiques est important. Plus le système de sécurité est intéressant plus le prix à payer est élevé. Si le propriétaire d'une boutique veut installer un système de surveillance haut de gamme (numérique, infrarouge), des équipements complets, le montant pourrait atteindre de 100 000 à 200 000 DA. Très cher, certes, mais le résultat est sûr, d'après les responsables des sociétés d'installation d'équipements de sécurité, un avis amplement partagé par les commerçants qui constatent une meilleure protection de leurs biens. Des boutiques de marques mondiales installées à Alger, à l'image de Fanion Fashion, Celio, Kiabi, Actua, Mango, Springfield et bien d'autres, sont toutes équipées d'un ou plusieurs systèmes de surveillance. Beaucoup de particuliers ont emboîté le pas aux commerces en installant leur propre caméra. Étonnant, soulignent des spécialistes qui parlent aujourd'hui d'un retournement de situation inattendu.

800 caméras installées par la DGSN dans les banlieues

algéroises

Les services de sécurité ont installé près de 800 caméras de télésurveillance au niveau des zones sensibles d'Alger. Des caméras de télésurveillance à infrarouge de dernière génération, capables de décrypter les lieux à une portée de 4 kilomètres et ce, même durant la nuit. Les actes de destructions des biens publics et les attaques à l'arme blanche perpétrées dans certains quartiers d'Alger, tels que Bab El Oued, Baraki et Baba Ali, avaient poussé les services de sécurité à implanter de nouvelles caméras infrarouges afin de détecter et d'identifier les personnes qui sont derrière les troubles à l'ordre public. Ces personnes, qui font partie dans la plupart des temps de gangs, mais des repris de justice surtout, font l'objet, désormais, d'une traque sans relâche de la part des forces de l'ordre, avec surtout la mobilisation des centaines de caméras dans les quartiers d'Alger. D'une qualité d'image de très haute qualité, ces caméras ont permis aux policiers d'élucider plusieurs affaires de vols à la sauvette, mais aussi de désengorger les embouteillages. La DGSN a décidé de passer à un stade supérieur dans le contrôle des rues sensibles de la capitale. C'est devenu une nécessité surtout que le taux de la criminalité a augmenté de 20% cette année. Alger tout comme chaque capitale au monde n'est pas à l'abri de crimes et d'attentats terroristes. La DGSN a alors opté pour des caméras haut de gamme, notamment des caméras à infrarouge pour mieux sécuriser la capitale. S. A.

GRÈVE DE TROIS JOURS DES PARAMÉDICAUX À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Vers la paralysie des hôpitaux

Les paramédicaux reviennent à la charge. Après une accalmie qui aura duré plus d'une année, ils ont décidé d'initier un nouveau mouvement de protestation. Ce mouvement de débrayage sera, en effet, entamé à partir d'aujourd'hui.

KAMAL HAMED

Une grève de trois jours qui risque fort bien de paralyser tous les établissements hospitaliers du pays. Le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), qui a lancé cet appel à la grève, veut apparemment contraindre le ministère de tutelle, à savoir celui de la Santé, à être à l'écoute de ses doléances et à s'asseoir à la table des négociations. D'ailleurs, comme cela a été décidé par le conseil national du SAP, cette grève sera cyclique. Elle exprime le ras-le-bol des paramédicaux, dont les structures affiliées au SAP ont tenu des assemblées générales. Des assemblées générales qui sont toutes favorables au mouvement de débrayage. En somme, l'on s'achemine tout droit vers le bras de fer et le ministre de la Santé, Abdelaziz Ziari, aura fort à faire avec ce mouvement qui intervient, pour rappel, après quelques jours seulement d'une autre grève initiée par les praticiens de la santé publique à l'appel du SNPSP. «*Nous sommes déçus de l'atti-*



tude du ministère qui ne nous a pas contactés », a indiqué Lounes Gachi, le secrétaire général du SAP. Justement c'est à cause «*du mutisme*» et le «*mépris affiché par la tutelle à l'égard de la corporation paramédicale*» que le conseil national du SAP a décidé le 6 décembre dernier d'initier cette grève cyclique.

Mais quelles sont les revendications non satisfaites pour lesquelles les paramédicaux vont débrayer à nouveau ? Le SAP accuse le ministère de la Santé de «*non respect des dispositions statutaires régissant le corps paramédical* ». Il cite dans ce cadre la question de l'intégration

des infirmiers brevetés. Comme deuxième grief le SAP fait cas de «*l'absence du dispositif réglementaire garantissant la progression des carrières* ». Il est aussi question de la concrétisation des amendements statutaires comme cela est mentionné dans le protocole de la commission mixte ministère de la Santé-SAP.

Ce dernier revendique aussi la nécessité de rendre effective l'application de certaines primes.

Il évoque dans ce contexte l'indemnité de garde, l'indemnité de risque et l'indemnité relative au poste supérieur. Le syndicat plaide aussi en faveur du respect du

cahier des charges se rapportant à la formation paramédicale à la formation supérieure (formation LMD). Pour rappel le SAP a initié une grève illimitée au mois de février l'année dernière et ce pour revendiquer, notamment, l'institution du LMD dans la formation des paramédicaux qui, à l'époque, n'étaient encore dotés d'un statut particulier. Ils ont aussi revendiqué leur classification dans la catégorie 11 A. Une grève qui a mobilisé les 90.000 paramédicaux qui ont réussi à paralyser les hôpitaux du pays. Mais depuis, les paramédicaux, à l'instar de presque tous les corps de la Fonction publique, ont été pourvus d'un statut particulier. KH.

LES PARAMÉDICAUX MONTENT AU CRÉNEAU

Grève de trois jours pour dénoncer le mutisme de la tutelle

PAR TAHAR OUNAS

Le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) réitère sa décision d'entamer une grève de trois jours et ce, à partir d'aujourd'hui, pour se faire entendre. L'action de protestation qui doit être lancée lundi 24 décembre, a été décidée lors d'un conseil national extraordinaire où les syndicalistes ont dénoncé le mutisme de la tutelle.

À l'issue dudit conseil, les participants ont dressé une situation «*très préoccupante générée par le mutisme voir le mépris affiché par la tutelle à l'égard de la corporation paramédicale* », lit-on dans le communiqué dont *Le Midi libre* détient une copie. «*Ce conseil extraordinaire n'est*

qu'une suite logique des assemblées générales tenues à travers plusieurs wilayas du pays durant lesquelles, les membres y ont exprimé leur indignation et un ras-le-bol général ».

Les paramédicaux ont dénoncé, également, l'amalgame entretenu dans le chevauchement de la corporation entre deux statuts compliquant, de ce fait, la délibération de toute projection. Selon le même communiqué, certains gestionnaires de l'administration continuent à exercer en toute impunité citant ainsi des dépassements de certains d'entre eux à l'égard de leurs collègues notamment à Khenchela et à Ghardaïa. Des syndicalistes font face actuellement à des pressions et autres

intimidations en raison de leur engagement syndical. Pour cela, le conseil national voit que le seul moyen de faire barrage à ses pressions et satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles, est d'enclencher une grève de trois jours qui mobilisera la base pour se faire entendre. Entre autres revendications, les paramédicaux exigent le respect des dispositions statutaires régissant le corps paramédical : intégration des infirmiers brevetés. Concrétisation des amendements statutaires, la mise en application des primes et indemnités liées notamment à la garde et le respect des cahiers de charges se rapportant à la formation paramédicale. T. O.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

Le rythme de l'inflation en hausse

RAYAN NASSIM

L'indice des prix à la consommation a atteint 8,1% à Alger au mois de novembre dernier par rapport au même mois de 2011, accentuant ainsi la hausse du rythme d'inflation annuel qui s'est situé à 8,6% en novembre dernier contre 8,3% en octobre révèle l'ONS.

L'indice des prix à la consommation de la ville d'Alger, qui sert de référence pour le taux d'inflation national, a enregistré une hausse de 8,1% en novembre dernier et par rapport à la même période 2011 contre 9,9% en octobre 2012.

Cette hausse a été tirée essentiellement par l'augmentation de plus de 22,6% des

prix des produits agricoles frais, précise les chiffres de l'Office national des statistiques. Les produits alimentaires en général ont augmenté de près de 12% avec 22,6% pour les produits agricoles frais et 3,3% pour les produits alimentaires industriels, indique l'Office. À l'exception des fruits frais, qui ont connu une variation de près de 0,5%, les autres produits alimentaires sont en forte hausse, notamment la viande de poulet (41,6%), la viande de mouton (31,8%), le poisson frais (28,2%) et les oeufs (18,6%) rapporte l'APS. La même source relève également des augmentations des prix d'autres produits nécessaires à la vie quotidienne des ménages. Il s'agit de la pomme de terre (16,9%) et les légumes frais (14,2%).

Les services et les produits manufacturés ont également connu une évolution haussière avec respectivement 5,1% et 4,7% en novembre dernier par rapport au même mois 2011, ajoute l'organisme des statistiques. L'inflation en Algérie devrait baisser en 2013 après la forte hausse enregistrée cette année, avait indiqué récemment le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Laksaci. Après le «*choc de 2012*», qui a vu l'Algérie enregistrer une hausse des prix à la consommation supérieure à 5% depuis 1998, «*l'inflation devrait être en baisse en 2013*». Selon le ministre des Finances, Karim Djoudi, cette baisse serait simplement le fruit de la non reconduction des augmentations salariales. R. N.

JOURNALISTES DU SECTEUR PUBLIC

La nouvelle grille entrera en vigueur en janvier prochain

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a affirmé dimanche à Ghardaïa que la nouvelle grille de salaires des journalistes du secteur public «*entrera en vigueur en janvier prochain*».

S'exprimant à l'ouverture du 5ème congrès des syndicalistes de l'UGTA de la wilaya de Ghardaïa, M. Sidi Saïd a également promis la signature d'une deuxième convention, la semaine prochaine, pour «*la revalorisation des salaires des autres métiers des entreprises de la presse publique*».

«*Cet acquis est le fruit d'un processus de dialogue et de concertation dans la sérénité avec l'ensemble des partenaires, à savoir le ministère de la Communication, les directeurs des entreprises publiques du secteur de la communication et les représentants des sections syndicales de ces entreprises*», a-t-il relevé.

APS

SALON INTERNATIONAL DES PRODUITS HALAL EXPO 2013 PARIS-VERSAILLES

Vers une participation massive des opérateurs économiques algériens

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur et de la promotion des exportations hors hydrocarbures (Algex) vient de convier solennellement les opérateurs économiques algériens spécialisés dans le secteur agroalimentaire à prendre part à la 10^e édition du Salon international des produits Halal «Halal Expo 2013», prévu du 9 au 10 avril 2013 au Parc des expositions de Paris - Porte de Versailles, en France.

PAR AMAR AOUIMER

Selon les organisateurs de cet événement, Halal Expo 2013 se déroulera dans l'Hexagone où vit une importante communauté musulmane de plus de 7 millions de personnes, toutes origines sociales et ethnies confondues, autrement dit «le marché halal le plus important d'Europe et le plus grand carrefour de l'offre et de la demande halal qui vise 7 millions de consommateurs musulmans».

Un marché mondial halal de plus de 500 milliards dollars

Le marché des produits halal dans le



monde représente plus de 500 milliards dollars, notamment en Europe et aux Etats-Unis

d'Amérique et même en Asie où les produits provenant de la Malaisie sont bien commer-

cialisés dans les marchés domestiques, sachant que ce pays est avancé en matière de production et d'exportation de produits halal.

«Cette édition réunira près de 80 exposants et 7.100 visiteurs professionnels venant des quatre coins du monde sur un espace de 1.000 m² et présentera une offre riche et diversifiée, touchant les secteurs de l'alimentaire (alimentation infantile, fruits et légumes, produits laitiers, boissons sans alcool, plats cuisinés, viande, charcuterie et volaille ...), le non-alimentaire (cosmétiques, produits médicinaux...), les services (laboratoires d'analyse...)», affirment les promoteurs de cette manifestation économique et commerciale qui a pris de l'ampleur au fil des années.

Cet événement propose une diversité et une variété de produits de consommation exotiques et purs halal et offre également aux opérateurs économiques algériens l'opportunité de se placer au cœur du marché, développer les réseaux de partenariat, fidéliser la clientèle, saisir et conclure de nouveaux marchés à l'export, participer à des rendez-vous d'affaires ciblés et bénéficier de la couverture médiatique du Salon, ajoutent les organisateurs.

A. A.

L'EXCÉDENT COMMERCIAL DE L'ALGÉRIE EN HAUSSE DE 4,6% À FIN NOVEMBRE 2012

Les hydrocarbures représentent plus de 97% des exportations

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un excédent de 24,26 milliards de dollars durant les onze premiers mois de 2012, contre 23,19 milliards de dollars durant la même période en 2011, en hausse de 4,6%, a-t-on appris auprès des Douanes algériennes. Selon les prévisions des Douanes, l'excédent commercial de l'Algérie devrait atteindre à la fin de l'année 26,3 milliards de dollars. Les exportations de l'Algérie ont atteint 66,78 milliards de dollars contre 66,53 milliards de dollars au cours de la même période de l'année écoulée, en légère hausse (0,37%), selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à près de 42,52 milliards de

dollars contre 43,34 milliards de dollars au cours de la même période en 2011, en baisse de 1,89%, précise le bilan provisoire du Cnis.

Les hydrocarbures représentent 97,05% du volume global des exportations algériennes avec 64,81 milliards de dollars durant les onze premiers mois de 2012, contre 64,61 milliards de dollars durant la même période de 2011. Les exportations hors hydrocarbures ont totalisé 1,96 milliard de dollars, soit seulement 2,9% du volume global des exportations.

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués du groupe des demi-produits avec 1,51 milliard de dollars (+7,89%), des biens alimentaires avec 259 millions de dollars (-21,52%) et des produits bruts avec 148 millions de dollars (+4,96%),

précisent les Douanes. Les exportations des biens d'équipements industriels ont reculé de 6,45%, pour atteindre 29 millions de dollars, ajoute-t-on de même source. Les importations ont reculé de 1,89%, indique le Cnis, ajoutant que quatre groupes de produits de la structure des importations qui en compte sept ont connu des baisses durant cette période. Les plus importantes baisses ont concerné les produits industriels (-18,43%) pour une valeur de 12,10 milliards de dollars, les équipements agricoles (-20,22%) totalisant 290 millions de dollars, les produits alimentaires (-9,78% à 8,10 milliards de dollars) et, enfin, les demi-produits (-3,36% à 9,46 milliards de dollars).

R. E.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PRÉFABRIQUÉS

Tebboune lance la réalisation d'une usine algéro-italienne

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, a posé la première pierre d'une usine algéro-italienne de construction de logements préfabriqués d'une capacité de 2.000 unités par an.

Implantée dans la zone industrielle d'El-Harrach, cette usine sera le premier établissement de la joint-venture nouvellement créée sous le nom de "l'Algérienne italienne de la construction" (AICOST), alors que d'autres usines sont également prévues dans les prochains mois afin de renfoncer la capacité de production de cette entreprise mixte.

Le capital social de AICOST est de 400.000 dinars, alors que la souscription en numéraires sera de 20.000.000 dinars.

La société publique ECOPROM (filiale de la SGP INDJAB) détient 51% du capital de AICOST, contre 49% pour la société italienne Construzioni E Servizi SPA.

Cette usine, dont la livraison est attendue en juin 2013, fabriquera des éléments de construction innovants, notamment les panneaux préfabriqués (modulaires), avant de les monter sur chantiers en bâtiments de 5 à 15 étages.

Sa capacité de construction est d'une

moyenne de 400 m² par semaine, ce qui permettra de réaliser 2.000 logements par an. Cette capacité initiale sera ramenée à 4.000 logements/an, après le lancement d'une deuxième usine.

Outre la réduction des délais de réalisation de 30%, les constructions seront caractérisées par une meilleure isolation thermique et acoustique, ainsi qu'une meilleure sécurité grâce à leurs structures résistantes aux séismes. Des sessions de formations sont prévues pour les ingénieurs et employés de AICOST en Italie, puis en Algérie sur chantiers.

"Le lancement de cette usine s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités de la production nationale, notamment par des partenariats fructueux avec des pays amis comme l'Italie", a déclaré Tebboune lors de la cérémonie de lancement de l'usine.

"L'objectif est de développer le logement, de moderniser sa construction et de le réaliser d'une manière industrielle", a-t-il ajouté. Concernant la qualité des logements, le ministre a souligné que le Centre national d'étude et de recherche intégrée du bâtiment (CNERIB) n'a exprimé que des appréciations "positives", car "le processus de fabrication est basé sur les techniques les plus avan-

tageuses, les plus avancées sur le plan technologique". D'autres usines identiques seront également attendues durant le premier semestre 2013. "Les entreprises de construction privées algériennes participeront aussi à ce programme, en dépit de leurs vieilles techniques, mais elles sont appelées à moderniser leur procédé en nouant des partenariats avec des entreprises étrangères", a précisé M. Tebboune. Par ailleurs, deux autres usines algéro-portugaises sont également prévues à Annaba et Oran, avec une capacité de 10.000 unités par an pour chacune d'elles, pour réaliser des projets de logements prévus dans la nouvelle ville d'Oran (1.500 hectares) et la nouvelle ville de Draâ Errich de Annaba (1.400 hectares).

Le gouvernement, qui s'apprête à lancer des projets de réalisation de 800.000 logements durant les deux années prochaines, a entamé des discussions avec plusieurs pays pour prendre en charge une "bonne" partie des projets de logements publics, à travers la création d'entreprises mixtes régies par la règle des 51/49%. La feuille de route de ces partenariats comprend, notamment, l'introduction des techniques modernes de construction ainsi que la formation du personnel algérien.

R. E.

SALON NATIONAL DES PRODUITS DÉRIVÉS DU PALMIER À BISKRA

Valoriser le savoir-faire

Pas moins de 80 artisans et représentants d'associations professionnelles et d'organismes de la filière phœnicicole, venus de diverses régions du pays, participent à la 2^e édition du Salon national des produits dérivés du palmier, ouverte samedi à Biskra. Une gamme très variée de sacs, de cordages, de tapis, d'aliments de bétail, d'engrais organiques et d'objets décoratifs ayant en commun une matière première tirée du palmier est exposée dans la galerie de la Maison de l'artisanat de la capitale des Zibans.

La manifestation permet également aux visiteurs de découvrir d'autres produits tirés du palmier-dattier, comme l'alcool chirurgical, le vinaigre, la farine de datte, différents jus aromatisés, des huiles, du sucre liquide et même des champignons et autres produits cosmétiques extraits du palmier et de son fruit.

L'objectif du salon est de valoriser le savoir-faire développés autour de la culture du palmier-dattier et de présenter aux opérateurs économiques les opportunités d'investissement dans la filière, selon Youcef Si El Abdi, directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

La cérémonie d'ouverture du salon a donné lieu à la distinction de 18 artisans activant dans la wilaya de Biskra, a-t-on constaté.

Organisé par la CAM et la direction du tourisme et de l'artisanat, ce salon de cinq jours sera marqué également par l'organisation d'un concours du meilleur plat traditionnel préparé à base de dattes, selon les organisateurs.

R. E.

BISKRA, CONCOURS DU MEILLEUR GRIMPEUR DE PALMIER

Youcef Haïcher sacré une nouvelle fois

Le grimpeur amateur, Youssef Haïcher, a de nouveau remporté le premier prix du concours du meilleur grimpeur de palmier organisé La semaine dernière à Biskra en marge du 8e salon de l'agriculture saharienne et steppique (Sud'Agral). C'est la 2e fois consécutive que ce grimpeur, issu de la commune de Doucen, dans la wilaya de Biskra, ravit la vedette à ces concurrents, impuissants devant sa souplesse et sa technique.

Parmi les critères pris en compte dans la notation, par un jury composé de connaisseurs des techniques "d'ascension de palmiers" et de représentants de l'Institut technique de promotion de l'agriculture saharienne, figure la capacité de grimper plusieurs palmiers de suite, la rapidité et la résistance à la montée comme à la descente de l'arbre. Le concours du meilleur grimpeur de palmier, qui constitue l'une des attractions du Sud'Argal, vise à "sauvegarder des savoir-faire traditionnels nobles et immémoriaux", a expliqué Mustapha Chaouche, directeur de l'entreprise organisatrice du salon.

TÉBESSA, SECTEUR DES TRANSPORTS

Trois nouvelles gares routières opérationnelles début 2013

Trois nouvelles gares routières, nouvellement réalisées dans la wilaya de Tébessa, entreront en service au début de l'année prochaine, a-t-on appris mardi auprès des services de la direction des transports. Prises en charge par les Programmes sectoriels décentralisés (PSD) pour un montant total de 90 millions de dinars, ces structures sont destinées à améliorer les conditions d'accueil des voyageurs en transit dans les localités de Bir El-Ater, Chrèa et Ouenza, a fait savoir le directeur du transport, Mourad Boukria.

Une gare intermodale est actuellement en chantier au chef-lieu de la wilaya, enregistrant un taux d'avancement "satisfaisant", a-t-il souligné, en précisant que cette gare accueillera les voyageurs empruntant les grandes lignes.

Cette infrastructure dotée de plusieurs quais, qui a nécessité un investissement initial de 470 millions de dinars, est implantée à la sortie nord-ouest de la ville de Tébessa, sur une superficie de plus de 5 hectares.

L'ancienne gare interwilayas de Tébessa sera réservée aux voyageurs empruntant les lignes urbaines et suburbaines, a ajouté le directeur des transports.

APS

ORAN, CAMPAGNE OLÉICULTURE

63.000 quintaux récoltés à ce jour

63.000 qx d'olives ont été récoltés sur 3.800 hectares pour un total de 7.100 hectares réservés à l'oléiculture au niveau de la wilaya d'Oran.

PAR BOUZIANE MEHDI

Plus de 63.000 quintaux d'olives ont été récoltés à Oran depuis le début de la campagne de cueillette en novembre dernier, a révélé le directeur des services agricoles de la wilaya. Ces 63.000 quintaux ont été récoltés sur 3.800 hectares pour un total de 7.100 ha réservés à l'oléiculture au niveau de la wilaya, a indiqué Benaouada Abdelli lors d'une journée de vulgarisation sur "La taille de l'olivier", organisée à Misserghine par la Chambre de l'agriculture, rapporte l'APS. Une récolte supplémentaire non négligeable est attendue sur la superficie restante, soit 5.800 hectares dont une bonne partie est formée de jeunes oliveraies nouvellement entrées en production, a souligné le même responsable qualifiant de "meilleure" la production de 2012 par rapport à celle de l'année précédente (près de 85.000 quintaux).

"Il reste beaucoup à faire pour la formation des agriculteurs de cette filière", a soutenu une inspectrice de l'Institut national de protection des végétaux de la station régionale de Misserghine, Nawal Bekri, lors de cette rencontre, à laquelle ont pris



part des cadres de l'Institut national de production de végétaux (INPV), de l'Institut de technologie de l'arboriculture fruitière (ITAF), de cadres de la direction des services agricoles et de la conservation des forêts, de représentants d'associations du monde rural et des agriculteurs. L'intervenante a expliqué, d'autre part, que l'opération de la taille et d'entretien de l'olivier "doit être suivie par des traitements

appropriés et en temps opportun" pour assurer une meilleure production d'olive dont l'épandage d'engrais. Elle a estimé également que les traitements phytosanitaires au moment opportun à travers les méthodes de lutte, la fertilisation raisonnée et l'irrigation suffisante sont primordiaux pour assurer une protection de l'oléiculture contre les parasites ravageurs et autres maladies.

B. M.

SKIKDA, VOIE PÉNÉTRANTE RELIANT LE PORT À L'AUTOROUTE EST-OUEST

Présentation de l'étude préliminaire

L'étude préliminaire du projet de réalisation d'une voie pénétrante reliant le port de Skikda à l'autoroute Est-Ouest a été présentée, lundi par le bureau d'études sud-coréen Kyong Dong engineering a-t-on constaté.

L'exposé a été présenté en présence du wali de Skikda, Mohamed Bouderbali, des cadres de la direction des travaux publics, des responsables des directions de wilaya directement impliquées dans ce projet et des chefs des daïras que la route projetée devra traverser.

Cette route constituera, selon le préam-

bule de l'étude une "infrastructure moderne à même de promouvoir le développement économique de la région et qui permettra un trafic rapide facilitant l'accessibilité et la liaison entre la ville de Skikda, son port et l'autoroute Est-Ouest".

L'étude en question propose trois variantes dont la première a été retenue lors de la réunion, en raison des "nombreux avantages qu'elle présente", a-t-on indiqué à la wilaya. Cette variante de la route projetée prend son origine à la route nationale numéro 44-AB, à la périphérie sud-est de Skikda, pour se raccorder à l'échangeur

d'El Harrouch de l'autoroute Est-Ouest en passant par les alentours du chemin de wilaya numéro 104 et oued Safsaf sur une longueur totale de 31,3 km.

La variante retenue permet également de réduire le linéaire des ouvrages d'art faisant partie du projet, ce qui aura pour conséquence une réduction substantielle du coût de réalisation du projet, évitera l'interférence avec les sites industriels et les lignes électriques de haute tension, tout en épargnant un maximum de terres agricoles et en minimisant l'impact sur l'environnement.

APS

GUELMA, RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Introduction d'une technique d'inspection

L'Office national d'assainissement (ONA) de Guelma vient d'introduire la technique d'inspection des conduites d'assainissement par caméra, pour surveiller et diagnostiquer le réseau, a-t-on appris mardi, auprès de cette structure. Il s'agit d'un matériel sophistiqué, transporté sur camion, et qui permet d'envoyer des petits robots équipés de caméras à l'intérieur des canalisations et de détecter, sur image, les fissures, les dommages et les obstructions qui viendraient à affecter les réseaux, a expliqué Farid Derouiche, cadre à l'ONA. Une équipe technique composée d'ingénieurs et de cadres a suivi des stages de manipulation de cet équipement hautement perfectionné, a-t-il indiqué, précisant que le camion aménagé dont a bénéficié l'antenne de l'ONA de Guelma, qui

"figure parmi les cinq engins acquis par la direction générale de cette structure", est appelé à être utilisé, également, par les antennes de Annaba, de Souk Ahras et de Tébessa. Des camions hydromécaniques vont également être acquis par l'antenne de l'ONA de Guelma, ce qui permettra de renforcer le parc de l'Office qui ne dispose actuellement que d'un seul véhicule du genre que se partagent toutes les communes de la wilaya. Le réseau d'assainissement, géré par l'ONA de Guelma, est de quelque 750 mm dont 200 mm dans la seule ville de Guelma, a signalé la même source, précisant que ce réseau est géré par 6 structures de cet organisme, implantées à Guelma, Oued Zenati, Bouchegouf, Hammam Debagh, Boumehra-Ahmed et Guelaât-Bousbaâ.



MÉDÉA, AFIN DE RENFORCER LE RÉSEAU D'OBSERVATION SOCIAL

Création prochaine de nouvelles cellules de proximité

De nouvelles cellules de proximité et de solidarité seront créées prochainement au niveau de la wilaya de Médéa, en vue de renforcer le "réseau d'observation sociale", mis en place à l'effet de lutter contre certaines formes de précarité sociale, a-t-on appris, mercredi, de la directrice de l'action sociale (DAS)

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon Mme Fadia Abada, deux nouvelles cellules de proximité et de solidarité (CPS) seront installées "dans les prochaines semaines" au niveau des communes d'El-Aouinet et Aïn-Ouksir, relevant respectivement des daïras de Aïn-Boucif et Chellalet el-Adhaoura, à l'extrême sud-est de la wilaya de Médéa.

Avec l'ouverture de ces nouvelles structures, le réseau d'observation sociale, mis sur pied par l'Agence de développement sociale (ADS) pour accompagner les populations issues des communes pauvres, sera opérationnel dans huit communes, en l'occurrence Ouamri, Boughezoul, Tablat, Mfatha, Bouaïche, Tamesguida, El-Aouinet et Aïn-Ouksir. Chacune de ces cellules couvrira plusieurs communes à la fois, avec



pour missions, a-t-on indiqué, la détection des "poches" de pauvreté, l'identification des insuffisances, en matière d'équipement de base et la conduite des enquêtes de ménages en vue de déterminer les besoins des populations en couverture sanitaire, éducative ou autres, a précisé cette responsable. Les CPS déjà opérationnelles assurent, depuis quelques mois, la gestion d'une série de projets de proximité, destinés à l'amélioration des conditions de vie des populations couvertes par ce "réseau". Il est cité, à ce propos, le cas

des habitants des hameaux enclavés de la commune de Sidi-Demed (87 km au sud-est de Médéa) qui ont bénéficié, en 2012, d'une quinzaine de projets, couvrant les secteurs de l'AEP, l'éducation, la santé et l'emploi.

Ces projets, financés par l'Agence de développement sociale (ADS), viennent en "complément", a-t-on rappelé de même source, aux projets affectés à ces communes, au titre des plans de développement communaux (PCD).

B. M.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Campagne de prévention au profit des stagiaires

Une campagne de prévention contre les intoxications alimentaires a été lancée à Boumerdès au profit des stagiaires des différents établissements de formation professionnelle de la wilaya par la Direction locale du commerce.

Cette campagne de sensibilisation et d'information se poursuivra jusqu'au 25 décembre à travers 29 centres et instituts de formation professionnelle, a indiqué à l'APS la chargée du service de protection du consommateur et de la répression des fraudes, Abassa Samia.

Des inspecteurs de la direction du commerce assureront l'encadrement de cette opération, a précisé Mme Abassa, soulignant, à cet égard, que les stagiaires bénéficieront de cours pratiques sur la meilleure façon d'acquiescer "en connaissance de cause", toutes sortes de denrées alimentaires, en contrôlant, entre autres, leurs composants, leur conformité aux normes sanitaires et d'hygiène en vigueur et le mode de conservation des produits périssables, à l'exemple des viandes blanches et rouges.

Cette campagne prévoit, également, des cours sur le respect des règles d'hygiène, par les employés chargés de la restauration rapide, au niveau de différents organismes et restaurants et sur le mode de contrôle des documents attestant de leur bonne



santé. Des brochures d'information comportant différentes instructions sur le contrôle et l'acquisition des denrées alimentaires, ainsi que sur les conditions d'hygiène devant prévaloir lors de la préparation des rations alimentaires, seront distribuées aux stagiaires à l'occasion.

Une campagne similaire avait été organ-

isée, précédemment, au profit des élèves des établissements éducatifs de la wilaya, a rappelé Mme Abassa, en signalant la programmation prochaine d'une autre campagne analogue au profit, cette fois, des étudiants des facultés et résidences universitaires de la région.

APS

BISKRA

2e salon national des dérivés de la datte

La seconde édition du Salon national dédié aux dérivés de la datte se tiendra demain samedi à Biskra, a indiqué le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). La manifestation constitue une occasion pour admirer tout le savoir-faire traditionnel développé autour de l'agriculture oasienne, dont la vannerie à base de fibre de palme, le travail du bois de palmiers et le recyclage des noyaux de dattes, a précisé Youcef Si El-Abdi. La récupération des dérivés de palmiers pour la fabrication d'aliments de bétail et l'expérience de lutte contre la désertification au moyen des branches séchées de palmiers seront mises en valeur au cours de cette manifestation, a-t-il ajouté. Plus de 80 artisans issus des différentes régions du pays sont attendus lors de ce salon qui donnera lieu, en marge des expositions, à une conférence-débat sur l'état des lieux et les perspectives des activités de production de dérivés de palmiers. Cette manifestation est organisée par la CAM de Biskra avec le concours de la Direction du tourisme et de l'artisanat.

OUM EL-BOUAGHI, SESSION DE FORMATION

Plus de 850 fellahs et cadres agricoles concernés

Un total de 855 fellahs et cadres du secteur agricole ont bénéficié, durant l'année 2012 à Oum El-Bouaghi, de sessions de formation, a-t-on appris, samedi, auprès de la Chambre de l'agriculture. Pas moins de 60 sessions de formation ont été organisées dans le cadre d'un programme de vulgarisation agricole ciblant les gestionnaires d'exploitations agricoles et d'élevage, a précisé la même source. Initié par la Chambre de l'agriculture en collaboration avec la Direction des services agricoles et des instituts spécialisés des wilayas de l'Est du pays, en l'occurrence Constantine, Guelma, Batna et Sétif, ce programme a donné lieu à 50 séances de démonstration qui ont permis d'améliorer le niveau de maîtrise technique dans diverses filières agricole, a-t-on ajouté. Ces sessions de formation ont également porté sur les techniques modernes dans l'intensification des cultures, la modernisation des moyens d'irrigation et les méthodes de cultures fourragères, d'arboriculture fruitière, d'oléiculture, de céréaliculture et autres spéculations agricoles, a-t-on encore indiqué à la Chambre de l'agriculture. La bonne utilisation des engrais et des produits phytosanitaires et la manière de faire face aux maladies affectant les végétaux et les animaux dans cette wilaya qui dispose de près de 40.000 têtes de bovins, de 600.000 têtes ovines et de 65.000 brebis, ont également figuré au programme de cette formation, a-t-on souligné de même source.

APS

CHLEF, HABITAT

Plus de 7.000 logements en cours de réalisation

Plus de 7000 logements publics locatifs (LPL) sont en cours de réalisation dans la wilaya de Chlef dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, selon le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Ces logements, dont le taux d'avancement des travaux de réalisation se situe entre 30 et 70%, seront livrés en totalité avant la fin du quinquennat, a assuré Hamid Bouchakour, ajoutant que près de 200 entreprises prennent en charge l'exécution de ce programme, dont une grande partie relève de la wilaya. Outre les logements en chantier, pas moins de 3.300 autres, dont 2.900 LPL et 400 logements publics aidés (LPA) seront lancés au courant du premier trimestre 2013, a-t-il ajouté, précisant que les études ont été engagées et que les avis d'appel d'offres seront lancés avant la fin du mois de janvier prochain. Avec le lancement de ce dernier quota, l'OPGI de Chlef aura ainsi lancé la totalité du programme quinquennal 2010-2014, a-t-il indiqué, en n'écartant pas leur livraison avant la fin du quinquennat. Les entreprises chargées de l'exécution de ce programme ont été retenues après avis d'appel d'offres en raison de la concurrence qui prévaut dans le secteur du bâtiment, a-t-il précisé, affirmant que les séances d'ouverture des plis et l'analyse des offres sont ouvertes à tous les soumissionnaires en vue d'éviter tout "amalgame" sur la question d'attribution des projets.

APS

AFGHANISTAN, PROCESSUS DE PAIX

Les talibans réclament une nouvelle Constitution

Les talibans ont exigé la rédaction d'une nouvelle Constitution conforme aux principes de l'islam pour participer au processus de paix en Afghanistan, selon une déclaration obtenue samedi par l'AFP au terme d'une réunion avec les autres composantes politiques afghanes près de Paris.

"La Constitution afghane actuelle n'a pas de valeur parce qu'elle a été rédigée à l'ombre des bombardiers B52 et des envahisseurs", de la coalition de l'Otan menée par les Etats-Unis qui ont chassé les talibans du pouvoir à Kaboul en 2001, quelques mois après les attentats du 11 septembre, peut-on lire dans ce texte long de 14 pages.

L'Emirat islamique, le nom que les talibans avaient attribué à l'Afghanistan du temps où ils étaient au pouvoir de septembre 1996 à novembre 2001, "nécessite une Constitution fondée sur les saints principes de l'islam, de l'intérêt national, des accomplissements historiques, de la justice sociale", ajoutent les talibans dans cette déclaration. "Aucun article ne devrait aller à l'encontre des valeurs islamiques", poursuivent-ils.

Les talibans ont participé pour la première fois à une réunion inédite rassemblant les principaux protagonistes afghans, jeudi et vendredi près de Chantilly, au nord de Paris, pour des discussions informelles à huis clos sur l'avenir du processus de paix afghan.

Les principales composantes du spectre politique et armé afghan étaient présents à la rencontre : représentants du gouvernement du président Hamid Karzaï, de l'opposition politique et de l'insurrection armée des talibans et du Hezb-e-islami, deuxième composante la plus importante des insurgés afghans.

Cette rencontre intervient avec pour arrière plan une accélération des efforts pour amener les talibans ainsi que d'autres opposants au président Karzaï à la table des négociations pour déterminer de quelle façon l'Afghanistan sera gouverné après le départ des troupes occidentales fin 2014.

Le gouvernement du président Karzaï a élaboré une feuille de route pour rétablir la paix qui prévoit de persuader les talibans et d'autres groupes rebelles d'accepter un cessez-le-feu en vue de participer à terme à la mise en place de la démocratie naissante.

R. I.

TUNISIE, HOSTILES AU PARTI NIDAA TOUNÈS

Des opposants assiégés par des islamistes à Djerba

Les responsables du principal parti d'opposition tunisien ont été attaqués et assiégés, samedi, par des centaines de manifestants soutenant les islamistes au pouvoir qui ont envahi l'hôtel de Djerba (Sud) où devait se dérouler une réunion de la formation.

Les manifestants brandissant des banderoles hostiles au parti Nidaa Tounès s'étaient d'abord rassemblés devant un hôtel de Midoune, sur l'île de Djerba, puis ils ont franchi le cordon policier, pénétrant dans l'hôtel et envahissant les lieux, selon un journaliste de l'AFP. La salle où se tenait la réunion a été aussi envahie par les manifestants. La réunion devait marquer la fin d'un deuil de 40 jours, à la suite de la mort de Lotfi Nagedh, coordinateur de ce parti à Tataouine (Sud), battu à mort en octobre par des manifestants soutenant les islamistes du parti Ennahda, qui dirigent le gouvernement. Plus tôt samedi, les opposants avaient été visés par des jets de pierres et certaines vitres de l'hôtel ont été partiellement brisées. Les cadres et les militants d'opposition ainsi que des journalistes ont été bloqués dans l'hôtel en



milieu d'après-midi, encerclé par les manifestants qui scandaient «Dehors pourritures». La police est restée en retrait. En début de soirée, un semblant de calme était revenu. Le chef du parti, l'ex-Premier ministre Beji Caïd Essebsi, à l'antenne des radios Mosaïque et Shems, a accusé la Ligue de protection de la révolution d'être derrière ces événements. Cette organisation, sorte de milice pro-Ennahda aux méthodes brutales, est à l'origine de

plusieurs coups d'éclats. L'opposition et une partie de la société civile réclament la dissolution de cette Ligue, ce à quoi le gouvernement se refuse. Le parti d'opposition Nidaa Tounès est accusé par le gouvernement de chercher à réintégrer dans la vie politique des membres du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti du président déchu Zine El Abidine Ben Ali.

R. I./Agence

EGYPTE

La Constitution adoptée selon les premiers résultats

La nouvelle Constitution a été adoptée en Egypte malgré la forte opposition des laïcs et des chrétiens, selon les résultats non-officiels du référendum portant sur le texte défendu par les islamistes. Près de 64% des Egyptiens se sont prononcés en faveur de la nouvelle Constitution lors du référendum dont la deuxième phase se déroulait samedi, a indiqué un responsable des Frères musulmans, citant des résultats non-officiels.

La victoire du "oui" était attendue après le succès enregistré par les défenseurs du

texte lors de la première phase du scrutin, le 15 décembre, avec 57% des électeurs favorables au projet, selon des estimations non-officielles. "Selon nos calculs, le résultat final du second tour est de 71% de "oui" et le résultat final (des deux phases) est de 63,8%", a dit le responsable de la confrérie islamiste dont est issu le président Mohamed Morsi. Les sondages sortis des urnes du Front de salut national, la principale coalition de l'opposition égyptienne, confirment également la victoire du "oui", selon un responsable du FSN.

Selon les Frères musulmans, un tiers des électeurs appelés à voter se sont rendus aux urnes. Les résultats officiels ne devraient pas être connus avant lundi. En cas de victoire du "oui", des élections législatives auront lieu d'ici deux mois.

Avant même l'annonce des premiers résultats, le vice-président Mahmoud Mekky a annoncé, samedi, sa démission, expliquant que sa qualité de magistrat ne lui permettait pas de remplir correctement ses fonctions auprès du chef de l'Etat.

R. I./Agence

APRÈS TREIZE MOIS PASSÉS À LA TÊTE DU GOUVERNEMENT ITALIEN

Monti peu tenté par les législatives

Mario Monti réfléchit à son avenir politique au lendemain de sa démission mais une source proche du président sortant du Conseil italien a estimé samedi peu probable qu'il s'engage rapidement dans la campagne pour les législatives de février.

Le président Giorgio Napolitano a reçu samedi les représentants des principaux partis et devait dissoudre dans la journée le Parlement, avant d'appeler à des élections pour le 24 février.

Mario Monti a démissionné vendredi après le vote du budget 2013 par les deux chambres du Parlement, comme il l'avait promis, après 13 mois passés à la tête du gouvernement.

Plusieurs journaux italiens avaient rapporté mercredi, sans donner de sources pré-

cises, que Mario Monti était prêt à soutenir une nouvelle formation centriste créée par le président du groupe Ferrari, Luca Cordero di Montezemolo, qui souhaite voir le président du Conseil rester au palais Chigi.

Les sondages placent néanmoins une éventuelle candidature de Mario Monti en troisième ou quatrième place dans les intentions de vote, loin derrière le Parti démocrate (PD, centre gauche), grand favori des élections.

Mario Monti va lui-même s'exprimer dimanche lors d'une conférence de presse, mais la source a précisé qu'il devrait se contenter de dresser la liste des réformes déjà menées et de celles qui restent à engager.

Soutien de l'UE

Les principaux journaux italiens ont également affirmé, samedi, qu'une candidature était improbable, en particulier parce que Mario Monti ne serait pas convaincu par les formations centristes qui le courtisent.

Certains observateurs n'excluent toutefois pas que le "Professore" puisse décider de revenir sur la scène politique plus tard dans la campagne, si les sondages se font plus cléments.

Alors que plusieurs dirigeants de l'UE, dont la chancelière allemande, Angela Merkel, et le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, ont demandé à l'Italie de continuer les réformes engagées par Mario Monti, un sondage de

l'institut SWG a montré cette semaine que 61% des électeurs souhaitaient que le chef du gouvernement sortant ne soit pas candidat.

Les deux principaux partis, le PD et le Peuple de la liberté (PDL, centre droit) de l'ancien président du Conseil Silvio Berlusconi, ont publiquement estimé que Mario Monti ne devrait pas participer aux élections.

"Aujourd'hui, l'expérience d'un gouvernement de technocrates s'achève, et il faut espérer qu'une telle suspension de la démocratie ne se reproduise jamais", a déclaré, de son côté, Silvio Berlusconi, largement distancé dans les sondages, vendredi, peu après l'annonce de la démission de Mario Monti.

L'impact de l'impasse budgétaire américaine

Page 14

MIDI

ÉCONOMIE

PRODUCTION LAITIÈRE

Une filière juteuse, mais loin de satisfaire la demande nationale



Les Algériens sont de grands consommateurs de lait. Selon les chiffres officiels l'Algérie consomme 126 l de lait par an. Si ces chiffres mettent en relief nos habitudes alimentaires, ils traduisent aussi notre nature ; plus explicitement la consommation de lait est proportionnelle à l'activité de l'Homme. Ainsi et selon les normes universelles la consommation de la première nourriture de l'Homme est proportionnelle à ses déplacements et à ses activités.

Page 12

USINE RENAULT EN ALGÉRIE

Des composants seront produits par des entreprises nationales

Plusieurs composants, entrant dans la production des véhicules de l'usine Renault de Oued Tlélat à Oran, notamment certaines parties des vitres, des batteries ou des pièces en plastique ou caoutchouc seront fabriqués par des entreprises nationales, a indiqué dimanche à l'APS un responsable du secteur de l'industrie mécanique.

Page 14



PRODUCTION LAITIÈRE

Une filière juteuse loin de satisfaire la demande nationale

Les Algériens sont de grands consommateurs de lait. Selon les chiffres officiels l'Algérien consomme 126 l de lait par an. Si ces chiffres mettent en relief nos habitudes alimentaires, ils traduisent aussi notre nature ; plus explicitement la consommation du lait est proportionnelle à l'activité de l'Homme. Ainsi et selon les normes universelles la consommation de la première nourriture de l'Homme est proportionnelle à ses déplacements et activités.

PAR DJAOUIDA ABBAS

Traditionnellement l'Algérien est éleveur de vaches et moutons, ce qui explique ces chiffres. Toutefois si nous avons maintenu nos habitudes alimentaires on n'a, hélas, pas su garder nos spéculations de bases, en l'occurrence l'élevage. Cette perte remonte, chez nous, à l'ère coloniale qui a imposé l'arrêt de ces activités en supprimant les couloirs de transhumance. Aujourd'hui nous avons gardé juste nos bols de lait. Résultat des comptes nous sommes observés et étudiés de près. D'après le département américain de l'Agriculture, on est le deuxième importateur de poudre de lait entier dans le monde après la Chine. Pour cette année, qui touche à sa fin, le pays de l'Oncle Sam évalue notre consommation de lait de l'ordre de 200.000 tonnes. Du côté de la Chine ces chiffres sont de l'ordre de 375.000 tonnes. Selon la même source nous sommes le quatrième importateur mondial de poudre de lait écrémé avec quelque 95.000 tonnes. Le même département américain a conclu d'ailleurs dans le même rapport que nous sommes le plus grand importateur de produits agricoles en Afrique. Dans les faits cela se traduit par des factures salées. Ainsi les importations alimentaires coûteraient 3,3 milliards de dollars, soit 15% de la facture globale des importations.

Pour le créneau lait le département Benaïssa l'a placé sur la ligne des produits sensibles. Décodage, le feu vert est donné par la tutelle aux opérateurs pour satisfaire la demande. Il s'ensuit des importations de lait en poudre de 48.316 tonnes rien que pour les trois premiers mois de 2012. Elles sont en berne de 46,87% par rapport à la même période de l'année passée où les mêmes chiffres ont atteint les 90.784 t. Pour cette année les trois premiers mois ont été marqués par des importations de lait de consommation à hauteur de 9 436 T, contre 10 905 T à la même période de l'année dernière. Pour ce qui est du lait infantile pour la même période les quantités importées cette année sont décroissantes (2.424 t) par rapport à la même période de 2011 (10.106 t). Même tendance pour le lait de transformation les quantités importés sont en berne cette année. Dans leur bilan les services vétérinaire du ministère de l'Agriculture et du Développement rural notent que pour le premier trimestre 2012 la baisse du volume des importations de cette catégorie de lait a été de 46,78 % par rapport à la même période de 2011, selon un bilan les importations algériennes de la poudre de lait ont atteint 48.316 tonnes durant des trois premiers mois de 2012, contre 90.784 T à la même période de 2011. En revanche la même source note une hausse des exportations de produits laitiers.



Elle ont été de 243.838 T, pendant le premier trimestre 2012 contre 117.611 T pour la même période de 2011. La facture de ces importations s'est chiffrée, selon l'Office national interprofessionnel du lait (Onil), en moyenne à 40 milliards de dinars. S'agissant du bétail dédié à la filière les services vétérinaire du département Benaïssa notent toujours pour le premier trimestre 2012 que le nombre de génisses importées est de 5.703 têtes, contre 7.158 pour la même période 2011.

Rien que pour le mois de janvier plus de 2.600 génisses sont entrées sur le marché national selon le numéro 1 du ministère de l'Agriculture. Au total pour ce dernier quinquennat plus de 68.600 génisses ont été importées. Le but étant de réduire la facture des importations, notamment du lait et remettre sur rail la production bovine dans le sillage de celle ovine. Si la volonté est là et l'engouement pour le secteur agricole exprimé par les opérateurs économiques nationaux, notamment la tranche des moins de 35 ans, reste que le chemin est parsemé d'embûches. En témoigne le maintien de la dépendance de la demande nationale du marché de l'international qui, cette année, s'est caractérisé par une baisse du prix du lait en poudre. A la mi-juillet dernier la tonne métrique a coûté 3.062,50 contre 3.762,50 dollars qui est son prix affiché début janvier. Si cette baisse des prix sur l'international a su profiter au département Benaïssa, reste que le plus gros reste à faire, en l'occurrence relancer la machine interne et promouvoir la production nationale.

national selon le numéro 1 du ministère de l'Agriculture. Au total pour ce dernier quinquennat plus de 68.600 génisses ont été importées. Le but étant de réduire la facture des importations, notamment du lait et remettre sur rail la production bovine dans le sillage de celle ovine. Si la volonté est là et l'engouement pour le secteur agricole exprimé par les opérateurs économiques nationaux, notamment la tranche des moins de 35 ans, reste que le chemin est parsemé d'embûches. En témoigne le maintien de la dépendance de la demande nationale du marché de l'international qui, cette année, s'est caractérisé par une baisse du prix du lait en poudre. A la mi-juillet dernier la tonne métrique a coûté 3.062,50 contre 3.762,50 dollars qui est son prix affiché début janvier. Si cette baisse des prix sur l'international a su profiter au département Benaïssa, reste que le plus gros reste à faire, en l'occurrence relancer la machine interne et promouvoir la production nationale.

Relance de la production

Les enjeux sont énormes il en va, entre autres, de l'instauration définitive de la sécurité alimentaire, d'autant que selon le chercheur de l'Institut national d'agronomie (INA) d'Alger, Hamid Cherkaoui, l'importation de lait en poudre risque dans les années à venir de connaître des perturbations. Ce chercheur impute ces perturbations à la conjoncture économique mondiale qui finira, selon M. Cherkaoui, par déteindre sur le secteur laitier. Selon la même source 60% de la production laitière est fournie par les laiteries du secteur public, contre 40% pour le secteur privé. Selon les services vétérinaire du ministère de l'Agriculture pendant le premier semestre de la campagne agricole 2011/12 (octobre 2011 à mars 2012), la production laitière a atteint 1,43 milliard de litres, tous types confondus, au cours soit plus de 50% de l'objectif retenu pour toute la saison en cours. Pour sa part l'Office national interprofessionnel du lait (Onil), a compté le volume total de la collecte de lait cru en 2011. Il a atteint près de 500 millions de litres. Pour 2012 les ambitions du secteur est d'atteindre les 700 millions de litres en 2012. L'objectif étant atteint. C'est ce qu'a confirmé le chef de la division appui au développement de la production laitière auprès de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onil) Meslem Messaoud Abdelhamid pour un calcul établi à la base de 40 litres par habitant, on arrive à 1,6 milliard de litres. Le même intervenant a classé les wilayas par rapport aux collectes de lait. Béjaïja arrive en tête avec 71 millions de litres de lait collectés. Suit la wilaya de

Sétif avec 58 millions de litres. La troisième wilaya est Tizi-Ouzou avec 54 millions de litres puis enfin Sidi Bel-Abbès avec 37 millions. Cette collecte est selon le même intervenant, intimement lié au terrain qu'occupe l'industriel au niveau du territoire national. D'où l'impératif de professionnaliser le secteur.

Professionalisation de la filière

Il devient clair, que pour donner toutes chances à la filière lait, il faille promouvoir le secteur privé sans pour autant l'assister, spéculation oblige ! A la dernière réunion entre le ministre de l'Agriculture et du Développement rural et le Comité interprofessionnel du lait (CIL) le ministre a exhorté les acteurs de la filières d'émettre des propositions pour développer la production laitière en tenant compte des comités régionaux. Pour sa part le président du CIL, Mahmoud Benchekeur, est pour une augmentation des subventions aux producteurs de lait de 12 dinars à 16 dinars par litre et la révision des primes de collecte, d'intégration, et la prime sanitaire. Il demande aussi le soutien de la culture fourragère avec création d'un marché local des aliments du bétail, marqué par la subvention des engrais, des semences, et l'aide pour l'acquisition des équipements de production, ainsi que des terrains. En contrepartie il propose de porter la production laitière de 4.000 litres par an à 6.500 litres dans quelques années. Les professionnels ont appelé à la suppression de la TVA. En cause l'indexation aux moyens de productions et aux intrants, des taxes. Pour information en septembre dernier a été effectuée une exonération fiscale sur les intrants du droit de douanes pour les filières avicole et bovine. De plus a été mis à disposition des éleveurs un nouveau crédit pour l'achat de vaches selon le P-dg de la BADR, Boualem Djebar, ces crédits au profit des éleveurs destinés sont à totalité du projet zootéchnique allant du bâtiment à l'élevage. Il faut savoir, que sur le sujet, plus de 22.000 têtes seront proposées aux éleveurs via le crédit fédératif échelonné sur cinq ans, avec un apport personnel de 20% du coût du projet. De plus le dispositif de développement de la production laitière nationale engagé par l'Etat prévoit, entre autres, une prime d'intégration du lait cru dans le processus de transformation de 4 DA/litre. Pour information les laiteries ont une prime de 7 DA/litre. Ce dispositif prévoit plusieurs mesures incitatives importantes au profit des éleveurs, des collecteurs, des transformateurs et des producteurs de certains aliments de bétail, comme le maïs et la luzerne. D. A.



Entretien avec le docteur Amokrane Nouad expert international et spécialiste en zootechnie

Midi Libre : A l'heure actuelle la problématique du lait se limite-elle entre le CIL et la tutelle ?

Dr Amokrane Nouad : Le Conseil interprofessionnel est censé représenter l'ensemble des segments de la filière, donc habilité à négocier avec les pouvoirs publics et à être partie prenante dans le développement de cette filière. Elle ne doit pas se limiter uniquement à leur niveau car une bonne stratégie repose sur une problématique pertinente qui est du ressort des experts et du monde de la recherche élargie aux universités et aux centres de recherches.

Selon vous où réside le nœud gordien ? Le nœud gordien comme vous le dites a une partie de la réponse dans votre première question. Compte tenu de notre système agraire, de nos systèmes de production conjugué avec nos potentialités tant facteur terre que celui de l'eau, la question de faire du lait en Algérie et de surcroît comme priorité reste toujours posée ?

Le choix opéré dans cette filière, où la majorité de nos élevages sont en hors sol, pose une autre problématique qui est la durabilité de cette filière surtout que nous nous apprêtons à adhérer à l'OMC : supposons un instant la suppression des différentes primes octroyées ; quelle est la tranche d'éleveurs qui va résister ? Là on va revenir à une agriculture économique où la compétitivité est la seule alternative. Le facteur limitant le développement l'élevage laitier est connu de tous, c'est son alimentation notamment en vert ; mais comment résoudre cette contrainte complexe est toujours posé.

La dualité avec les autres cultures spéculatives aggrave encore le niveau de pertinence de cette problématique.

Lors de la dernière réunion entre les deux parties le ministre a demandé non seulement de tenir compte de la spécificité de chaque région, mais aussi que la concertation se fasse avec les intervenants réels. L'élevage bovin est-il adaptable à toutes les régions du pays ?

Faire du lait en Algérie est possible mais où les conditions d'élevage seront réunies comme disait le feu ancien ministre de l'Agriculture, Kasdi Merbah : « Une vache qui n'a pas sa nourriture à côté d'elle n'est pas à sa place ». Ces conditions sont simples mais complexes : une vache laitière c'est un hectare de terre pour faire des cultures fourragères notamment en vert et de l'eau sachant qu'une vache nécessite au moins 200 litres d'eau pour son abreuvement et son hygiène. Satisfaire à ces conditions va rétrécir le territoire et ne restera que la bande du nord avec toute la pression que subit cette zone en demande de terre pour les cultures vivrières et spéculatives. Tout ceci nous ramène à notre première problématique et qu'il y a lieu de considérer sereinement : pour résoudre notre déficit protéinique d'autres alternatives existent et il n'y a pas si longtemps on disait que l'Algérie est un

pays du Mouton et alors ? En matière d'avantages comparatifs avérés, il n'y a pas photo : on a le territoire, on a le savoir-faire et on a la ressource avant sa disparition.

Quid de la fiscalité ?

La filière lait est classée comme une filière stratégique bénéficiant de nombreuses incitations tant financières que fiscales. Elle est exonérée de taxes douanières et exonérée d'intérêt.

Plutôt que d'aller vers une suppression de la TVA comme le demande les professionnels (CIL) ou d'augmenter les subventions aux producteurs pourquoi ne pas installer une taxe régionale.

Parler de régional, je préfère parler de spécialisation des élevages et d'accorder les aides et les différents taxes sous formes modulées en tenant compte des systèmes d'élevages et systèmes de production en favorisant ceux utilisant un système intensif basé sur l'affouragement du cheptel par leur propre exploitation. Là, on pourra parler de véritables exploitations d'élevage qu'il y a lieu de soutenir dans leurs investissements productifs et les résultats seront palpables et pourront s'inscrire dans la logique entrepreneuriale où le mot d'ordre est la compétitivité et la durabilité. Atteindre le prix de référence international est l'objectif a assoier à cette filière si on veut faire émerger des grandes exploitations laitières pouvant ossaturer cette filière. **Propos recueillis par D. A.**

USINE RENAULT EN ALGÉRIE

Des composants seront produits par des entreprises nationales

Plusieurs composants, entrant dans la production des véhicules de l'usine Renault de Oued Tlélat à Oran, notamment certaines parties des vitres, des batteries ou des pièces en plastique ou caoutchouc seront fabriqués par des entreprises nationales, a indiqué dimanche à l'APS un responsable du secteur de l'industrie mécanique.

Pour Bachir Dehimi, président du directoire de la société de gestion des participations équipements industriels et agricoles (Equipag), la trentaine de PME algériennes retenues pour développement d'un tissu de sous-traitants autour de l'usine Renault, fourniront à celle-ci "des faisceaux électriques, du vitrage, et toutes les pièces en plastique, les batteries, les lignes d'échappement et des radiateurs". Composés d'entreprises publiques et privées, les futurs sous-traitants de l'usine Renault qui entrera dans la phase de production fin 2014, produiront aussi "toutes les pièces en caoutchouc, les boulonneries, les peintures et les visseries", a-t-il ajouté.

Parmi ces entreprises qui vont accompagner le projet automobile algéro-français, il y a la société publique de production et de commercialisation de boulonnerie, couellerie et robinetterie (BCR), Africaver, une entreprise publique spécialisée dans la fabrication de verre, et l'ENPEC, également publique, qui produit des batteries. M. Dehimi a aussi affirmé que certaines PME sous-traitantes seront implantées à proximité même de l'usine pour assurer un approvisionnement rapide. Il a ainsi fait savoir que sur les 150 hectares qui accueilleront l'usine automobile, une parcelle de 20 hectares sera réservée à des sous-traitants. "Il y aura des sous-traitants qui seront implantés loin de l'usine, mais il y aura d'autres qui doivent être dans les environs de l'usine, pour une meilleure rentabilité, une meilleure fluidité de l'approvisionnement", dira-t-il. Pour ce qui est des investissements qui seront consentis par les sous-traitants de Renault, ils atteindront 170 millions d'euros sur dix ans, selon les estimations du président du directoire de la SGP qui a participé aux négociations avec le constructeur français



pour implanter une usine d'automobiles en Algérie.

Selon le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, un programme de développement d'un tissu de sous-traitance nationale autour de l'usine Renault d'Oran avec le concours des experts de ce groupe a été lancé. "La formation qui constitue une clé de succès de ce projet sera menée avec le savoir-faire et la technologie Renault", affirme le ministère dans un communiqué, soulignant que "les équipes mixtes tra-

vaillent depuis plusieurs mois à l'identification des programmes de formation et à l'utilisation et le développement notamment du centre de formation de Oued Tlélat qui sera dédié spécifiquement aux métiers de l'automobile". Quant aux postes d'emploi qui seront créés durant la phase finale du projet, où l'usine produira 75.000 véhicules/an, ils seront de l'ordre de 15.000 postes directs et indirects, d'après le même responsable. Il a souligné que le développement d'une sous-traitance nationale autour de l'usine Renault d'Oran, détenue

à la majorité par la partie algérienne 51%, "était une exigence algérienne" pour permettre à ces entreprises de pouvoir devenir exportatrices. "Quand ces sous-traitants nationaux seront en mesure de livrer à cette nouvelle usine automobile, et seront homologués, ils pourront être demain en mesure de vendre à n'importe quel constructeur, car ils ne vont pas produire uniquement de la pièce spécifique pour Renault", a indiqué M. Dehimi. Ce même responsable a, par ailleurs, annoncé la création en janvier 2013 de la société mixte algéro-française Renault Algérie Production, qui doit gérer et développer l'usine Renault en Algérie.

"En janvier 2013, la société mixte sera créée. On l'a appelée Renault Algérie Production. Cette société de droit algérien sera enregistrée, sachant que le pacte d'actionnaires est prêt, de même que les statuts", a-t-il expliqué au lendemain de la signature de l'accord entre le groupe Renault et la partie algérienne en marge de la visite du président français François Hollande en Algérie. Détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne, via la Société nationale des véhicules industriels (SNVI, 34%), le Fonds national d'investissement (FNI) à 17%) et 49% pour le constructeur français, cette joint-venture produira au démarrage 25.000 véhicules/an, puis 75.000/an avant d'arriver à 150.000 véhicules/an dix ans après le début de la production. Selon les précisions de M. Dehimi, le premier véhicule sortira de l'usine "18 à 24 mois" après le lancement de la réalisation du complexe industriel, qui s'étalera sur une superficie de 150 hectares.

"En décembre 2014, nous sortirons le premier véhicule. C'est-à-dire dans deux ans, soit la période qu'il nous faut pour la réalisation de l'usine", a ajouté M. Dehimi.

COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

L'impact de l'impasse budgétaire américaine

L'impasse budgétaire aux Etats-Unis a fait trébucher les cours des matières premières sur les principaux marchés mondiaux, poursuivant un vaste mouvement de baisse des prix, selon des courtiers. Les prix du pétrole ont fini la semaine en baisse, dans un marché sans volume, plombé par l'impasse budgétaire aux Etats-Unis, où les républicains ont échoué à s'entendre sur un "plan de secours" pour éviter au pays une cure d'austérité forcée, alors que le président Obama avait appelé à un budget modeste pour 2013. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 108,87 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 109,11 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance montait à 88,42 dollars contre 86,47 dollars le vendredi précédent. Les prix du cacao se sont repliés cette semaine, tombant même à Londres à leur plus bas niveau depuis plus de six mois, alors que la récolte ivoirienne bat son plein,

les cours du café et du sucre connaissant, pour leur part, des fortunes divergentes. Après être tombés à la mi-décembre à leurs plus bas niveaux depuis l'été 2010, les cours du sucre se sont un peu ressaisis cette semaine. Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 516,20 dollars vendredi contre 501,60 dollars le vendredi précédent. Sur le NYBoT-ICE américain, la livre de sucre brut pour livraison en mars cotait 19,16 cents contre 18,67 cents sept jours auparavant. Les prix du café ont fléchi cette semaine, dans un marché toujours hanté par la perspective d'une forte progression de la production pour la saison en cours. Sur le Liffe de Londres, le prix de la tonne de robusta pour livraison en mars valait 1.881 dollars, contre 1.899 dollars le vendredi précédent. Sur le NYBoT-ICE à New York, la livre d'arabica pour livraison en mars valait 144,05 cents, contre 144,75 cents sept jours auparavant. Les prix du cacao ont cédé du terrain, glissant à un niveau plus vu depuis le 27 juillet, dans un marché hésitant, mais toujours pénalisé par

une offre abondante. Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 1.471 livres sterling vendredi contre 1.543 livres le vendredi précédent. Sur le NYBoT-ICE américain, le contrat pour livraison en mars valait 2.325 dollars la tonne contre 2.432 dollars une semaine plus tôt. Les cours du blé étaient affectés cette semaine à Chicago par l'espoir de meilleurs rendements, alors que ceux du soja ont pâti des inquiétudes des courtiers sur la demande chinoise, et ceux du maïs souffraient d'un faible intérêt des acheteurs étrangers. Le boisseau de blé à même échéance a terminé à 7,9200 dollars contre 8,1400 dollars il y a une semaine (-2,7%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars a clôturé à 7,0200 dollars contre 7,3075 dollars vendredi dernier (-3,9%). Le contrat sur le boisseau de soja pour livraison en janvier s'est établi à 14,3075 dollars contre 14,9600 dollars vendredi (-4,36%). Le cours de l'or a abandonné jusqu'à près de 4% cette semaine, chutant à son plus bas niveau en quatre mois, alors que les

crainces persistantes sur le débat budgétaire américain incitaient les investisseurs à engranger des bénéfices avant la fin de l'année. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.651,50 dollars vendredi contre 1.696,25 dollars le vendredi précédent. L'argent considéré comme une option alternative meilleur marché au métal jaune, a accompagné l'or dans sa chute, plongeant de 8% sur la semaine et glissant vendredi à 29,89 dollars l'once, contre 32,52 dollars sept jours auparavant. Les prix des métaux industriels au London Metal Exchange (LME) ont lourdement trébuché, sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7.802 dollars vendredi contre 8.061 dollars une semaine plus tôt, l'aluminium valait 2.070 dollars la tonne contre 2.120 dollars, le plomb valait 2.291 dollars la tonne contre 2.300 dollars, l'étain valait 23.300 dollars la tonne contre 23.100 dollars, le nickel valait 17.540 dollars la tonne contre 17.819 dollars et le zinc valait 2.065 dollars la tonne contre 2.083 dollars.

ASSOCIATION KEN YA MAKEN, FORMATION DE JEUNES CONTEURS

Conventions avec des institutions françaises, béninoise et tunisienne

Des conventions, pour la formation des conteurs algériens, ont été signées avec, respectivement, les institutions L'Art du récit de Grenoble en France, Le Centre d'art de Lyon toujours en France, Le Conservatoire du Bénin et L'Association tunisienne Dounya Al Hikaya.

PAR ROSA CHAOUI

Quatre conventions ont été signées, à Constantine, entre l'association *Ken ya maken* et deux institutions françaises, une institution béninoise et une autre tunisienne, cela pour la formation de jeunes conteurs algériens, a indiqué à l'APS, Fayçal Ahmed Raïs, président de *Ken ya maken*.

Fayçal Ahmed Raïs, qui a organisé "Les journées internationales du Conte" à Constantine, a précisé que ces conventions ont été passées avec, respectivement, les institutions *L'Art du récit* de Grenoble en France,

Le Centre d'art de Lyon toujours en France, *Le Conservatoire du Bénin* et *L'Association tunisienne Dounya Al Hikaya*. Des formateurs de ces centres devront assurer pour les quinze jeunes âgés entre 15 et 30 ans et treize enfants de 7 à 12 ans, lauréats du casting lancé par l'association *Ken ya ma Ken*, des sessions de formation sur l'art de raconter des histoires et reprendre des légendes.

D'une durée d'une année, la formation répartie en stage mensuel d'une dizaine de jours axera, selon Fayçal Ahmed Raïs, sur la diction, la scénographie, la portée de la voix ainsi que la fiction et se déroulera au conservatoire communal de Constantine. La formation, qui se fera en langue française et en langue arabe, visera à former des conteurs professionnels aptes à se produire sur scène et à promouvoir les histoires des terroirs et les légendes du monde.

Fayçal Ahmed Raïs a souligné, dans ce contexte, la valeur pédagogique du conte qui développe la mémoire et incite à la lecture, a-t-il soutenu, citant l'exemple de ces treize enfants sélectionnés par le casting, qui ont pu "affronter" avec succès une salle exigeante et un public averti.

La clôture des rencontres internationales du conte, tenues au Théâtre régional de Constantine, a été marquée par la présence



d'un public nombreux, composé surtout de familles.

Les Françaises, Martine Caillat et Claire Granjon, les Tunisiens Icharak Matar et Sadek Trabelssi ont pu captiver l'assistance du TRC, enchantée par la magie de la parole qui transporte l'auditeur dans un monde merveilleux, créé par l'art de la parole, du silence et du geste du narrateur.

Des contes algériens et béninois prochainement édités à Constantine

L'Association *Kan ya maken* de Constantine et le Conservatoire du Bénin, institution chargée de la promotion des arts dans ce pays, vont éditer prochaine-

ment un livre de contes algériens et béninois, dans le cadre d'une coopération culturelle bilatérale.

"L'équipe chargée de mettre en œuvre ce projet met actuellement les dernières retouches à la maquette de l'ouvrage destiné à relancer l'intérêt pour la culture orale, en croisant le patrimoine de la région de Constantine avec celui d'un pays de l'Afrique noire, pour permettre au lecteur de découvrir les richesses culturelles du continent et de mettre en exergue l'universalité du conte", a annoncé jeudi soir, le président de l'association, Fayçal Ahmed Raïs, en marge de la clôture des journées internationales du conte.

L'Association *Kan ya maken* s'occupe depuis trois ans, de collecter et d'enregistrer les contes et la tradition orale dans la région de Constantine, auprès de person-

nes qui ont pu mémoriser ce patrimoine transmis par les anciens.

La première édition du livre sera en langue française et sera suivie par une édition en langue arabe, a précisé Fayçal Ahmed Raïs. De son côté Christine Adjahi, conteuse béninoise, a souligné que l'ouvrage comportera des histoires et des légendes du Bénin, affirmant qu'une telle coopération permet de rapprocher deux cultures africaines qui ont beaucoup de valeurs à partager. Christine Adjahi, conteuse béninoise, docteur en histoire et en géographie, est connue par ses travaux et ses efforts consacrés à la valorisation de la culture orale de son pays et par son souci de rendre sa place et son importance à la sagesse africaine que véhiculent les contes et les légendes.

R. C.

TAGHIT, FESTIVAL DE MUSIQUE ET DANSE DIWANE

1^{er} prix pour Diwane Gnawa d'Oran

La troupe Diwane Gnawa d'Oran a remporté le 1^{er} prix du Festival local de la musique et danse diwane de Taghit (Béchar) qui a pris fin vendredi dernier dans la soirée, en présence d'un public nombreux formé également de touristes en séjour dans cette localité touristique du sud du pays.

Le deuxième prix a été décerné par le jury de cette manifestation à la troupe "Tidikelt" de Tamanrasset, tandis que la troisième place est revenue à celle de "Gnawa Lahrar" de Béchar.

La soirée de clôture de ce festival, qui a eu pour scène l'esplanade du

Camp de jeunes de Taghit, a été animée par plusieurs troupes et ensembles de musique classique des régions de Taghit et de Béchar.

Cette première édition du Festival local de la musique et danse diwane, initiée par la direction locale de la Jeunesse et des Sport a regroupé une vingtaine de troupes de plusieurs régions du pays.

Elle a été suivie par un nombreux public composé, pour l'essentiel de jeunes, tout au long des matinées et soirées artistiques organisées simultanément au niveau du Centre culturel, du Camp de jeunes et de la Place de

la ville de Taghit.

L'importante participation des troupes musicales à cette manifestation culturelle démontre tout l'intérêt que portent les jeunes Algériens aux diverses expressions musicales et chorégraphiques traditionnelles, de même qu'au patrimoine culturel du pays, ont estimé les organisateurs.

Plusieurs expositions, consacrées aux différents instruments de musique et aux tenues vestimentaires utilisés par les adeptes de la musique et danse diwane, ont été organisées en marge de ce festival.

APS

COLLOQUE NATIONAL SUR MUSTAPHA KATEB

Souk Ahras accueille la 2^e édition

La ville de Souk Ahras abritera, mardi et mercredi, la seconde édition du Colloque national sur le dramaturge et acteur Mustapha Kateb (1920-1989) sous le thème "Créativité et communication", a-t-on appris, auprès du directeur de la Culture, Omar Manaâ. Cet événement culturel et de mémoire, organisé en collaboration avec le club "Réflexion et Initiative", vise à retracer le parcours et l'œuvre d'une des figures les emblématiques du théâtre algérien. Le colloque mettra également en relief l'histoire du théâtre algérien durant les périodes coloniales et post indépendance et axera, via des témoignages, sur les œuvres de Mustapha Kateb, l'homme de théâtre et le révolutionnaire qu'il fut, a ajouté M. Manaâ. Deux expositions, "50 ans de cinéma et de théâtre" et "Parcours de Mustapha Kateb", précéderont l'ouverture de ce colloque durant lequel l'ex-ministre de la Communication, Lamine Bechichi, animera une conférence sur le théâtre algérien et la Révolution. Plusieurs autres universitaires sont également attendus pour revisiter le cheminement artistique et révolutionnaire de Kateb et évoquer ses apports dans l'émergence du théâtre, mais aussi du cinéma en Algérie, a encore précisé la même source. Mustapha Kateb est né le 8 juillet 1920 à Souk Ahras. Il a appuyé à travers sa troupe les activités politiques de Front de libération nationale avant de rejoindre ses rangs à Tunis. Il fut désigné, entre 1958 et 1962, responsable de la troupe théâtrale du FLN, contribuant à porter la voix du peuple algérien luttant pour son indépendance avec, entre autres pièces théâtrales, *Les enfants de La Casbah*. Après l'Indépendance, il a occupé le poste de directeur du Théâtre national algérien (TNA) où il monta deux œuvres de Kateb Yacine, *Le cadavre encerclé* et *L'homme aux sandales de caoutchouc*.

APS

FOOTBALL, EQUIPE NATIONALE IRAKIENNE

Rabah Saâdane pressenti pour succéder au Brésilien Zico

L'entraîneur algérien, Rabah Saâdane, est pressenti, en compagnie de l'Egyptien Hassan Shahata, pour prendre la barre technique de la sélection irakienne de football, en remplacement du Brésilien Zico, démissionnaire, rapporte samedi l'agence de presse d'Irak.

"Rabah Saâdane et Hassan Shahata sont des candidats sérieux pour succéder à Zico, si, bien évidemment, la piste d'un entraîneur arabe viendrait à être préférée au sein de la fédération", a affirmé Yahia Zeghir, membre du comité exécutif de la Fédération irakienne de football, à l'agence Aswat Al Iraq.

"Notre instance a pris la décision d'engager

un technicien étranger, qui devrait mener la sélection lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. La plupart des entraîneurs qui sont intéressés ont une longue expérience dans le domaine et ont réussi ailleurs", a-t-il ajouté.

La même source a souligné que des entraîneurs de renom, à l'image de l'Argentin Diego Maradona, le Suédois Sven Goran Eriksson, ou encore le Français Philippe Troussier, ont adressé leur curriculum vitae (C.-V).

Rabah Saâdane n'a plus entraîné depuis son départ de l'équipe nationale en septembre 2010, au lendemain du match nul concédé à Blida face à la Tanzanie (1-1), aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, alors que Hassan Shahata vient d'être limogé par le club qatari d'Al Arabi.

APS



COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2013

Cadamuro : "Il m'est impossible de rater ce rendez-vous continental"



L'international algérien, Lyacine Cadamuro a reconnu que sa convocation pour la CAN-2013 de football prévue en Afrique du Sud (19 janvier-10 février), compliquerait davantage la situation de son club, la Real Sociedad (Liga espagnole), se disant toutefois prêt à assumer ses "responsabilités", "Je suis persuadé que ma participation à la prochaine CAN-2013 influera négativement sur ma situation à Sociedad, mais je suis disposé à en subir les conséquences, car il m'est impossible de rater ce rendez-vous continental" a déclaré le défenseur algérien formé à Sochaux (Ligue 1 française).

Cadamuro (24 ans), qui n'a pas beaucoup joué cette saison, contrairement à la saison écoulée, fait face depuis l'entame de l'exercice en cours à de nombreuses blessures qui l'ont éloigné des terrains, sans toutefois empêcher le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic de le porter sur la liste des 23+1, établie en prévision de la CAN-2013, et dévoilée mardi dernier. "je sais que je n'ai pas joué

beaucoup cette saison, mais je ferai tout mon possible pour être à la hauteur de la confiance placée en moi par le sélectionneur national" a déclaré Cadamuro à la Gazette du Fennec.

Toutefois, le défenseur de la Real Sociedad a tenu à rassurer tout son monde, estimant qu'il est totalement guéri de sa blessure, et qu'il poursuit actuellement une rééducation, sans préciser sa durée.

La convocation de Cadamuro, qui a suscité de nombreuses interrogations, en raison de l'état de santé du joueur, a fait réagir le coach national qui a justifié sa décision, par le fait que Cadamuro a toujours "rempli parfaitement" son rôle de défenseur à chaque présence en sélection.

Concernant son avenir avec la Real au sein de laquelle il n'est plus titulaire, Cadamuro qui a livré trois matches avec les Verts depuis sa 1^{re} convocation en février dernier, n'a pas écarté l'idée de quitter le club espagnol en juin prochain, même si son contrat court jusqu'en 2013.

MARCEL DESSAILLY :

"Le Togo ne passera pas le premier tour"

L'ancien défenseur de l'équipe de France de football, Marcel Dessailly, a estimé que le Togo sera éliminé dès le premier tour de la 29^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du Sud (19 janvier - 10 février), où il figure dans le groupe D en compagnie de l'Algérie, la Côte d'Ivoire et la Tunisie. "Je ne les vois pas aller au second tour. Le plus important est qu'ils se fassent plaisir. C'est déjà bien de les retrouver à la CAN après tout ce qui s'est passé lors de la CAN-2010 en Angola (incident de Cabinda, ndlr). Mais ce groupe D est relevé et malgré Adebayor, ils ne passeront pas", a confié Dessailly vendredi dernier lors de l'émission de la chaîne

cryptée Canal+, "En route pour la CAN". L'équipe du Togo traverse actuellement une crise interne sans précédent, ce qui a poussé l'attaquant de Tottenham (Premier League anglaise), Emmanuel Adebayor, à suspendre momentanément sa carrière internationale. Le Premier ministre togolais, Sélégodji Ahoomey-Zunu avait affirmé, il y a quelques jours, que les problèmes de primes des Eperviers seront réglés avant le coup d'envoi de la CAN-2013. Le Togo, entraîné par le Français Didier Six, entamera la compétition face à la Côte d'Ivoire, le 22 janvier prochain au stade de Royal Bafokeng Stadium de Rustenburg.

APS

2E CHAMPIONNAT NATIONAL DES ÉCOLES

Coup d'envoi mardi à Relizane

Le coup d'envoi de la 2^e édition du Championnat national des équipes scolaires de football, pour la catégorie des moins de 13 ans, sera donné mardi au complexe sportif Tahar-Zerkaoui de Relizane, indique-t-on auprès de la direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya.

Quelque treize équipes participeront à cette seconde édition, représentant des écoles de diverses régions du pays, précise-t-on de même source.

Cette compétition, coïncidant avec les vacances scolaires, se déroulera sur deux jours. Le premier jour étant consacré aux éliminatoires alors que le deuxième réservé aux matches de la demi-finale et finale.

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL

Ibrahimovic s'approche du record de buts de la saison

L'attaquant international suédois du Paris SG, Zlatan Ibrahimovic, est bien parti pour battre le record de buts marqués en une saison du championnat de France de Ligue 1 de football, détenu par l'ancien attaquant du FC Nantes et actuel sélectionneur de l'équipe nationale, le Bosnien Vahid Halilhodzic, avec 28 réalisations.

Auteur, vendredi, de l'ouverture du score à Brest (3-0) à la 55^e minute, Zlatan Ibrahimovic a inscrit son 18^e but en Ligue 1 et renforcé son statut de meilleur réalisateur du championnat, à huit buts de ses deux poursuivants, Cvitanich (OGC Nice) et B. Gomis (Olympique Lyon).

Un tel total à l'issue des matches aller n'avait plus été atteint depuis la saison 1984-1985 et un certain Vahid Halilhodzic, alors attaquant de Nantes qui avait fini la saison avec 28 buts.

En 28 matches avec le PSG et l'équipe de Suède cette saison, toutes compétitions confondues, Ibrahimovic a marqué 26 fois et délivré 12 passes décisives.

L'attaquant scandinave (31 ans) a fait trembler les filets à 46 reprises sur ses 48 derniers matches en Championnat, en Ligue 1 et en Serie A italienne avec l'AC Milan.

APS



Cuisine

Tikourbabine



Ingrédients :

150 g de viande d'agneau
3 mesures de semoule moyenne
1 mesure d'huile
1 oignon
1 tomate bien mûre
2 c à soupe de tomate concentrée
1 poignée de lentilles
Légumes de saison coupés en petits morceaux (pommes de terre, carottes, courgettes, navets,...)
1 bouquet de coriandre et menthe
Poivre rouge, rass el hanout
Sel, poivre noir

Préparation :

Mettre la viande dans une marmite.
Hacher dessus un oignon et les tomates avec 3 c à soupe d'huile. Ajouter le sel, le poivre noir, le poivre rouge et rass el hanout. Faire revenir pendant 15 min. Ajouter de l'eau chaude, verser les lentilles bien triées et lavées et les légumes.
Remettre le tout à cuire.
En parallèle, mettre la semoule, un oignon haché, la menthe, rass el hanout, le poivre noir et le sel. Ajouter l'huile et ramasser avec l'eau jusqu'à obtenir des boules de la taille d'un œuf.
Mettre à cuire dans la sauce jusqu'à cuisson des boulettes de semoule. Au moment de servir ajoutez la coriandre et la menthe.

Étoiles à la cannelle



Ingrédients :

200 g de sucre
200 g d'amandes en poudre
200 g de noisettes en poudre
3 blancs d'œufs
2 c. à café de cannelle

Préparation :

Préchauffer le four à 150°C (thermostat 5). Battre les blancs en neige ferme puis ajouter le sucre. Réserver 5 c. à soupe du mélange pour la décoration. Incorporer les amandes, les noisettes et la cannelle aux blancs montés en neige. Sur un plan de travail fariné, étaler la pâte sur une épaisseur de 0,5 cm. Découper des étoiles à l'aide d'un emporte-pièce. Les déposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Étaler les blancs en neige restants sur les biscuits à l'aide d'un petit couteau. Mettre au four pour 8 à 10 minutes.

TENDANCE CHEVEUX

Tout savoir sur le carré

Le carré s'impose cet hiver et sera vraisemblablement la coupe de cheveux du printemps prochain. Vous hésitez ? Voici quelques raisons de craquer.

Qu'est-ce que la coupe au carré

Pour une coupe au carré, les cheveux sont coupés-plus ou moins courts-mais tous à la même hauteur. A partir de là, toutes les variantes sont possibles : carré court aux maxillaires, mi-long voire long, plongeant, boule, avec ou sans frange, effilé, bouclé...

Pourquoi est-ce tendance ?

Parce qu'après des années de dégradé, ultra dégradé, voire déstructuré, on avait envie de revenir à un peu plus de simplicité.

Pour quel type de cheveux ?

Tous ! Raides comme des baguettes ou souples, bouclés, frisés... le carré s'adapte à tous les types de cheveux. Ce qui diffère, c'est sa longueur et la façon de le porter.



Les cheveux raides peuvent tout se permettre : du carré court ultra strict avec une frange à la version plongeante mi-longue. Avec des cheveux bouclés, optez pour un

carré flou.

Les avantages

C'est pratique : le carré est très rapide à coiffer le matin et se remet en place facilement.

Par ailleurs, le carré apporte du volume à n'importe quel type de cheveux et surtout permet de structurer le visage. Attention toutefois aux cheveux très volumineux qui opteront donc pour une version allégée voire dégradée.

Les inconvénients

En optant pour le carré, vous aurez sans doute l'impression d'avoir déjà vécu cette scène... parce qu'il y a fort à parier que vous l'avez déjà porté au moins une fois dans votre vie !

Pour l'entretien : la coupe au carré ne souffre pas la médiocrité. Quelques centimètres de trop et c'est tout un ensemble qui est déstructuré.

POSE DU VERNIS

Mode d'emploi

La préparation

Tout d'abord, pour un vernis longue tenue, il faut préparer vos ongles correctement. Pour cela, enlevez parfaitement au dissolvant les restes de vernis, même transparent. On ne s'amuse pas à superposer les couches de vernis car c'est la cata assurée !

Limez ensuite les ongles, toujours dans le même sens, pour leur donner la forme souhaitée. Attaquez-vous en douceur à vos cuticules en faisant attention de ne pas vous faire mal. Pour cela, appliquez de l'huile pour cuticules et massez vos ongles quelques secondes. Cela vous aidera à les enlever.

Lavez ensuite vos mains et vous êtes parée pour la pose du vernis.

La pause

Commencez par une base fortifiante adaptée à vos ongles sans toucher les cuticules (ex : base pour les ongles mous et cassants).

Appliquez le vernis choisi :

Pour un vernis foncé, disposez deux couches : la première assez fine et la deuxième plus épaisse pour éviter les traces

sur vos ongles. Le rendu de la couleur sera également nettement mieux. Bien centré, partez de la base de l'ongle et laissez glisser le pinceau jusqu'au bout.

Pour un vernis clair, une couche suffit ; à vous de voir le rendu que vous souhaitez.

Finalisez en appliquant sur vos ongles une couche de fixation. C'est très pratique car cela permet également un meilleur séchage.

Astuces

Si vous voulez que votre vernis tienne plus longtemps, appliquez sur vos ongles tous les deux trois jours, une couche de brillant. La couleur sera alors ravivée comme au premier jour !

Si vous avez dérapé lors de la pause, pensez au stylo dissolvant ! Il deviendra rapidement votre meilleur ami et promet un résultat de pro !

A savoir

La tendance de cet hiver est aux couleurs foncées comme le violet foncé (aubergine) et le rouge/noir. Portez plutôt ces coloris sur des ongles assez courts.



Pas toujours évident à marier et à manier, on vous propose quelques petites astuces pour poser parfaitement votre vernis à ongles.

Trucs et astuces

Bien répartir les fruits secs dans un cake



Pour éviter que les fruits secs (confits) ne tombent au fond du moule d'un cake ou d'un gâteau, roulez les dans de la farine avant de les mélanger dans la pâte.

Citron plus juteux



Pour qu'un citron soit plus juteux, passez-le au micro-ondes quelques secondes pour le chauffer un peu avant de le presser. Cette règle s'applique aussi pour les oranges.

Pâte à crêpe sans grumeaux



Pour ne pas avoir de grumeaux à coup sûr, mélangez d'abord les oeufs et la farine jusqu'à obtenir une pâte fluide et ensuite mettez le lait en filet.

Pour conserver la confiture



Pour conserver la confiture, mettez-la en pot aussitôt faite, recouvrez-la, et retournez le pot il n'y aura pas de moisissures et elle se conservera longtemps.
PAGE ANIMÉE PAR
OURIDA AÏT ALI

Et si notre main avait évolué pour donner des coups de poing ?

Notre main pourrait s'être modifiée dans le but de former des poings efficaces et résistants. Intrigués par la structure de la main humaine qui est unique, des chercheurs ont émis l'hypothèse que celle-ci avait évolué non seulement pour nous rendre plus habiles, mais aussi pour nous permettre de mieux donner des coups de poing.

Au contraire des autres primates, l'être humain possède une paume et des doigts courts, mais aussi des pouces longs, forts et mobiles. Ceci autorise de plus grande possibilité au niveau de la tenue des objets et permet plusieurs types de prises : la "prise de précision" qui correspond à la manipulation fine d'objets par le bout des doigts uniquement, et la "prise forte" dans laquelle l'objet est fermement saisi par notre main. Depuis longtemps, les chercheurs estiment ainsi que notre main a évolué pour permettre à l'homme d'utiliser et de fabriquer des outils, tandis que la longue main des autres primates est elle adaptée à une vie dans les arbres et à des déplacements sur des branches de grand diamètre. Une autre théorie plus récente suggère que la main de l'homme s'est modifiée parallèlement à son pied lorsqu'il a adopté la marche bipède, mains et pieds se développant suivant des processus similaires. Toutefois, c'est une toute autre théorie à laquelle se sont intéressés Michael Morgan, un médecin, et David Carrier, un biologiste de l'université d'Utah à Salt Lake City : et si notre main avait évolué pour donner des coups de poing ?

Des poings efficaces et résistants

En effet, les chercheurs ont souligné qu'il existe plusieurs formes de mains qui fournissent une meilleure dextérité, ce qui rend moins évident le fait qu'elles aient évolué dans le but d'utiliser des outils. En revanche, une seule forme s'avère idéale



pour former des poings efficaces et c'est précisément celle de nos mains actuelles. Comme les phalanges repliées s'imbriquent parfaitement entre la paume et le pouce, cela renforce le poing et rend la main plus résistante aux chocs, en répartissant l'énergie jusqu'au poignet pour protéger os et articulations. "A partir du moment où les mains ne sont plus utilisées pour la locomotion, il peut y avoir de multiples façons de manipuler et plusieurs manières différentes de donner un

coup de poing. Mais une main qui fait les deux est réellement limitée dans sa morphologie", a confirmé Milford Wolpoff, un paléo-anthropologue de l'université du Michigan, non impliqué dans l'étude. Pour valider cette théorie, les chercheurs ont donc mené diverses expériences. Au cours d'une d'entre elles, des volontaires ont dû frapper dans des sacs de sable poing fermé et paume ouverte de différentes façons. Ceci a alors permis de conduire à plusieurs

constatations. "Contrairement à nos attentes, frapper avec le poing fermé ne semble pas conférer un avantage significatif" en termes de force, écrivent les scientifiques dans leur étude, publiée par la revue *Journal of Experimental Biology*. En revanche, la surface de frappe d'un poing fermé représentant moins du tiers de celle de la main ouverte et seulement 60% environ de celle de la paume, à puissance égale, la force d'impact d'un poing est bien supérieure. Elle offre ainsi plus de chances de provoquer une blessure.

Des mains encourageant le combat physique chez l'homme ?

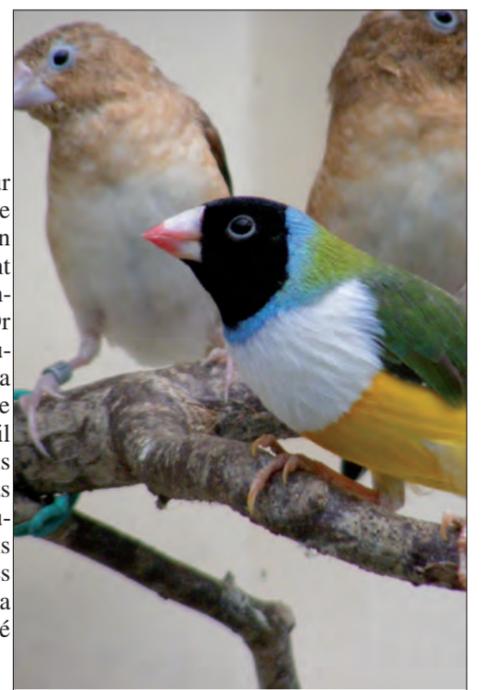
Au cours d'une autre expérience, les chercheurs ont constaté que le poing permettait de protéger à la fois l'index et le majeur. "C'est ce qui rend le poing si rigide", a indiqué David Carrier cité par LiveScience. Selon ce scientifique et ses collègues, cette configuration permet ainsi à l'homme de frapper sans se blesser sans pour autant sacrifier l'efficacité du poing. Aussi, ils émettent également l'hypothèse que ces mains adaptées au combat ont accentué au fur et à mesure encore plus cette pratique chez l'homme. "Une fois que cette sélection pour grimper aux arbres a disparu, il peut y avoir eu aussi une sélection pour le combat physique - particulièrement chez les mâles. Et ces proportions auraient alors augmenté le caractère dangereux qu'un individu avait dans ces combats", a-t-il ajouté.

Certains oiseaux malades chantent pour donner le change

Selon une étude franco-britannique, le mandarin n'hésite pas à chanter pour faire croire qu'il est en bonne santé même lorsque ce n'est pas le cas. En revanche il ne prend pas cette peine avec ses partenaires qui le connaissent bien. Pour chanter, les oiseaux ont besoin d'être en bonne santé car cet exercice demande une importante quantité d'énergie. Lorsque la forme est au rendez-vous, les oiseaux peuvent ainsi chanter plus haut plus longtemps, ce qui les rend plus attractifs pour les femelles. Mais ce n'est semble-t-il pas le cas de tous les oiseaux... Une étude franco-britannique a observé que le Diamant mandarin (*Taeniopygia guttata*), lorsqu'il est un peu faible, peut dans certaines conditions jouer de la voix pour

donner le change. Pour faire cette découverte, les comportements de 200 mandarins mâles et femelles ont été étudiés pendant plusieurs jours. Au cours de cette période, la condition physique des mâles a été évaluée puis ils ont été filmés en présence de femelles. Les scientifiques ont ainsi constaté qu'en présence de femelles inconnues, les mâles en mauvais état pouvaient "tricher" sur leur condition en modulant leur chant pour donner une fausse impression de vigueur. Néanmoins, ce n'était pas le cas pour toutes les dulcinées potentielles. Lorsqu'ils étaient en présence de femelles qui les connaissaient, les oiseaux ne cherchaient même pas à les tromper. Celles-ci peuvent alors évaluer le chant du mâle comme un indicateur fiable

pour juger s'il fera un bon père pour leur prochaine couvée. "C'est la première étude prouvant que le lien entre la condition physique des oiseaux mâles et leur chant varie en fonction du contexte de la rencontre avec le sexe opposé", a souligné le Dr David Morgan de l'Equipe écologie évolutive de l'Université de Bourgogne, qui a dirigé les recherches. "Tout homme veut se montrer sous un jour favorable quand il rencontre une femme séduisante, et nous avons montré que les oiseaux ne sont pas différents. Mais comme beaucoup d'humains, il semble que les mâles mandarins soient incapables de tromper les femelles qui les connaissent suffisamment", a expliqué le Dr Sasha Dall de Université d'Exeter cité par l'AFP.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FILTRE À CAFÉ

Inventeur : Melitta Bentz Date : 1908 Lieu : Allemagne

En 1908 Melitta Bentz, voulant améliorer la qualité de son café, perça des trous dans le fond d'un récipient en étain, découpa un disque de papier absorbant posé au fond du ce récipient placé sur la cafetière. Ce filtre à café produisit un excellent résultat. Le mari de Melitta, Hugo Bentz trouva l'idée excellente et la peaufina puis déposa un brevet.



Kelly Osbourne

elle a perdu...

27 kilos

Kelly Osbourne s'est débarrassée de ses kilos en trop. Figurant en couverture de Cosmopolitan Body, elle expose avec fierté sa nouvelle plastique.



Naomi Campbell

en fauteuil roulant !

Souffrant d'une sévère entorse, Naomi Campbell se déplace en fauteuil roulant. Ne pas pouvoir marcher quand on est mannequin est un comble.

Demi Moore- Ashton Kutcher

une page tournée

Ashton Kutcher a déposé une demande de divorce. séparés en novembre 2011, Demi Moore n'arrive pas à tourner la page.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h18
Dohr	12h48
Asr	15h19
Maghreb	17h42
Icha	19h07

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1755 | Lundi 24 décembre 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

RENCONTRE INTERNATIONALE HIER À ALGER SUR LE CANCER DU SEIN

9.000 nouveaux cas par an en Algérie

PAR OURIDA AIT ALI

L'Association des médecins arabes de lutte contre le cancer (Amaac) en collaboration avec la Société algérienne d'oncologie médicale (Saom) a organisé, hier et pour deux jours à Alger, une rencontre sur le cancer du sein. Ce type de cancer, qui atteint chaque année 9000 Algériennes est qualifié des plus meurtriers, car son évolution est rapide.

Selon le Pr Kamel Bouzid, président de la SAOM et chef de service en oncologie médicale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), «les cancers du sein avancés restent prédominants dans notre pays à l'instar de tous les pays arabes du fait d'un profil épidémiologique particulier à la femme jeune, d'un diagnostic tardif et de l'absence de dépistage de masse organisé».

Et d'ajouter : «Ces données expliquent les résultats thérapeutiques médiocres obtenus en situation avancée».

Pour sa part, le Dr Bounedjar, oncologue et président du comité d'organisation de la rencontre affirmera :

«Le cancer du sein représente le premier cancer de la femme algérienne et prend des proportions épidémiques renseignant sur les obligations en matière de prise en charge des besoins de santé tant sur le plan préventif que curatif. Nous enregistrons 9000 nouveaux cas par an en Algérie». Il est à noter que plus de 300 praticiens algériens et 50 étrangers, ont abordé hier la prise en charge multidisciplinaire et la



prévention contre le cancer du sein. «C'est l'un des cancers les plus répandus dans le monde, y compris en Algérie. Il est d'autant plus inquiétant qu'il est souvent découvert tardivement», a soutenu le Dr Sami Khattib, secrétaire général de l'Amaac.

Il est à rappeler que la génétique, la pathologie du cancer du sein, les progrès de la radiothérapie, l'hormonothérapie et la chimiothérapie ont été les thèmes débattus par les scientifiques à l'occasion de cette journée de formation médicale continue. Les spécialistes ont également présenté des cas de patientes atteintes de cette pathologie lors des différentes communications.

O. A. A.

LA SCLÉROSE EN PLAQUES EN DÉBAT À ALGER 10.000 cas enregistrés

Une rencontre débat sur la sclérose en plaques s'est tenue samedi à Alger avec des spécialistes en neurologie, français et algériens. Cette pathologie constitue un problème majeur de santé publique et touche le plus souvent des personnes âgées entre 20 ans et 40 ans, ont indiqué les neurologues lors de cette journée scientifique.

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie inflammatoire qui touche le système nerveux central (le cerveau, les nerfs optiques et la moelle épinière). Elle altère la transmission des influx nerveux et se manifeste par des symptômes très variables, entre autres : engourdissement d'un membre, troubles de la vision, sensations de décharge électrique dans un membre ou dans le dos, troubles des mouvements, expliquent les neurologues. La SEP évolue par poussées qui au bout de quelques années laissent des séquelles pouvant devenir très invalidantes. Cette maladie auto-immune chronique décrite pour la première fois en 1868 par le neurologue français, Jean-Martin Charcot est causée par un ensemble de facteurs génétiques et environnementaux. Fait encore inexplicable, la (SEP) touche plus de femmes que d'hommes. Nos spécialistes neuro-

logues affirment que 10.000 cas de sclérose en plaques ont été diagnostiqués en Algérie. Résolument tourné dans la recherche et le développement de molécules innovantes, le laboratoire suisse Novartis compte mettre très prochainement à la disposition des praticiens et des patients algériens un nouveau médicament dont le principe actif est le Fingolimod permettant d'atténuer les symptômes et de freiner la progression de la maladie. L'interaction continue et fructueuse de l'équipe médicale Novartis en Algérie, constituée de 7 médecins qui travaillent en partenariat étroit avec nos experts et sociétés savantes s'est concrétisée hier par la tenue d'une réunion scientifique à laquelle ont participé des experts algériens et étrangers. Cette rencontre, organisée par le laboratoire Novartis, a permis aux participants de discuter du diagnostic de la SEP et des nouveautés en matière de thérapie. Novartis, actuellement 3ème leader mondial de l'industrie pharmaceutique, devrait atteindre dans les 3 ans, la place de n°1 et ce, grâce à un riche portefeuille de produits innovants.

O. A. A.

Décès du journaliste et critique gastronomique Mohamed Medjahed

Le journaliste et critique gastronomique Mohamed Medjahed est décédé samedi à l'hôpital de Kouba à Alger à l'âge de 64 ans, a-t-on appris dimanche auprès de sa famille à Médéa. Natif de la ville de Sidi Bel-Abbès, le défunt a travaillé, depuis les années 80, comme journaliste free-lance pour le compte de plusieurs journaux et revues spécialisées en Algérie. Mohamed Medjahed, "Momo" pour les intimes, vouait une grande passion pour la gastronomie, au point de devenir une référence au sein notamment de la corporation, grâce à sa chronique hebdomadaire dans le journal *Liberté*. Outre sa passion pour l'art culinaire, "Momo" était également un "chasseur d'images" qui, en



dépité de son âge et de la maladie, n'hésitait pas à parcourir de longues distances, aussi bien à Médéa où il résidait depuis plusieurs années, qu'à travers le pays pour "immortaliser" des objets, des sites ou des personnages que son œil aiguisé réussissait à capturer parmi tant d'autres objets.

JIJEL, FAUX ET USAGE DE FAUX

La vignette auto était... falsifiée



Les gendarmes de la brigade de Kaous ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Jijel, le nommé (A. A.), 38 ans, pour faux et usage de faux de sa vignette auto.

Le 19 décembre 2012, les gendarmes de ladite brigade, en dispositif de barrage sur la RN77, reliant Jijel et Sétif, ont interpellé le mis en cause qui détenait une vignette falsifiée pour sa camionnette de marque DFSK.

OUM EL-BOUAGHI, CONTREBANDE

Récupération d'un lot de pièces de rechange

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Aïn-Beida ont interpellé au lieu dit village Bir Ouenas, un contrebandier qui transportait à bord d'un camion de mar-

que Sonacome K.66, un lot de pièces de rechange pour véhicules.

Une enquête est ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale de Aïn-Beida.

LUTTE ANTIACRIDIEENNE

20.000 l de pesticides acheminés vers le Tchad

Un don de 20.000 litres de pesticides a été acheminé hier à partir de l'aéroport de Tindouf vers N'djamena (Tchad), a constaté un journaliste de l'APS.

Cette quantité de pesticides, mise à la disposition du Tchad par l'Algérie, s'inscrit dans le cadre du processus de triangulation qu'apporte les pays de la région, en collaboration avec l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au profit des pays du Sahel, pour lutter contre toutes recrudescence de l'activité acridienne, selon le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Cette opération a été supervisée par le wali de Tindouf, en présence des cadres du

département de lutte antiacridienne.

L'acheminement de ce don a été assuré par voie aérienne par le Programme alimentaire mondial (PAM), a précisé la même source. Ces pesticides permettront aux services tchadiens de la protection des végétaux de renforcer leur dispositif de lutte contre l'invasion de criquet pèlerin et également de pouvoir intervenir rapidement par des traitements pour juguler les mouvements du criquet qui sévissent actuellement dans ce pays, a-t-on ajouté.

Cette opération est la deuxième du genre après celle effectuée en septembre dernier en direction du Niger, a rappelé le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.